



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable EYMARD G. CORBIN

Monday, October 31, 2005 (in camera)
Monday, November 21, 2005

Issue No. 9

Twelfth and thirteenth meetings on:

The application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act

APPEARING:

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P.,
Minister responsible for Official Languages

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Président :

L'honorable EYMARD G. CORBIN

Le lundi 31 octobre 2005 (à huis clos)
Le lundi 21 novembre 2005

Fascicule n° 9

Douzième et treizième réunions concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député,
ministre responsable des langues officielles

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Eymard G. Corbin, *Chair*

The Honourable John M. Buchanan, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, C.P. (or Rompkey, P.C.) Champagne, P.C. Chaput Comeau	Jaffer * Kinsella (or Stratton) Murray, P.C. Tardif
---	---

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Léger retired (*June 29, 2005*).

The name of the Honourable Senator Champagne, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Kinsella (*October 6, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable Eymard G. Corbin

Vice-président : L'honorable John M. Buchanan, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Champagne, C.P. Chaput Comeau	Jaffer * Kinsella (ou Stratton) Murray, C.P. Tardif
---	---

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Léger a pris sa retraite (*le 29 juin 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Champagne, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Kinsella (*le 6 octobre 2005*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 31, 2005
(17)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 4:05 p.m. in room 256-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Eymard G. Corbin, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Corbin, Murray, P.C., and Tardif (5).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Andrée Tremblay, Analyst.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday November 3, 2004, the committee proceeded to study, with a view to reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 3, Monday, November 15, 2004.*)

It was agreed that staff members of senators be allowed to remain in the room during the committee's in camera proceedings.

It was agreed that Senator Maria Chaput be selected as a delegate to attend the annual congress of the Fédération nationale des conseils scolaires francophones that will be held in Ottawa from November 2 to November 4, 2005 and that her registration fees be paid out of the committee's budget.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

At 5:58 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, November 21, 2005
(18)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 3:08 p.m. in room 256-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Eymard G. Corbin, presiding.

Members of the committee present: The Honourables Senators Buchanan, P.C., Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Corbin, Murray, P.C. and Tardif (7).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Andrée Tremblay, Analyst.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 31 octobre 2005
(17)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 5, à huis clos, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Eymard G. Corbin (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Corbin, Murray, P.C., et Tardif (5).

Aussi présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement : Andrée Tremblay, analyste.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 novembre 2004, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que les règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 3 du lundi 15 novembre 2004.*)

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Il est convenu de déléguer le sénateur Maria Chaput pour assister au Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones qui se tiendra à Ottawa du 2 au 4 novembre 2005 et d'acquitter ses frais d'inscription à même le budget du comité.

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine l'ébauche d'un rapport.

À 17 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2005
(18)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 15 h 8, à huis clos, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Eymard G. Corbin (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, C.P., Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Corbin, Murray, C.P., et Tardif (7).

Aussi présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement : Andrée Tremblay, analyste.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday November 3, 2004, the committee proceeded to study, with a view to reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 3, Monday November 15, 2004.*)

The Chairman welcomed Senator Champagne, P.C., to the committee.

It was agreed that staff members of senators be allowed to remain in the room during the committee's in camera proceedings.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

At 4:28 p.m., proceedings were suspended.

At 4:33 p.m., public proceedings resumed.

APPEARING:

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P., Minister responsible for Official Languages.

WITNESSES:

Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner of Official Languages;

Johane Tremblay, Director, Legal Affairs Branch;

Carol White, Director General, Corporate Services Branch;

Louise Guertin, Director General, Policy and Communications Branch;

Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch.

Privy Council Office:

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Branch, Intergovernmental Affairs.

The Chairman made a statement.

Ms. Adam made a statement and, along with Ms. Tremblay and Mr. Robichaud, answered questions.

At 5:32 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:35 p.m., the committee resumed its sitting.

Mr. Bélanger made a statement and answered questions.

It was agreed that the speaking notes provided this day by Ms. Adam be appended to these minutes of proceedings.

At 6:37 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 novembre 2004, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que les règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 3 du lundi 15 novembre 2004.*)

Le président souhaite la bienvenue au comité au sénateur Champagne, C.P.

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine l'ébauche d'un rapport.

À 16 h 28, le comité suspend ses travaux.

À 16 h 33, le comité reprend ses travaux en audience publique.

COMPARAÎT :

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, ministre responsable des langues officielles.

TÉMOINS :

Commissariat aux langues officielles :

Dyane Adam, commissaire aux langues officielles;

Johane Tremblay, directrice, Direction des affaires juridiques;

Carol White, directrice générale, Direction générale des services corporatifs;

Louise Guertin, directrice générale, Direction générale des politiques et des communications;

Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes.

Bureau du Conseil privé :

Jérôme Moisan, directeur principal, Direction générale des langues officielles, Affaires intergouvernementales.

Le président fait une déclaration.

Mme Adam fait une déclaration puis, avec Mme Tremblay et M. Robichaud, répond aux questions.

À 17 h 32, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 35, le comité reprend ses travaux.

M. Bélanger fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu que les notes d'allocation fournies aujourd'hui par Mme Adam soient annexées au présent procès-verbal.

À 18 h 37, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 21, 2005

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:33 p.m. to study, and to report from time to time, on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, and to consider a draft report.

Senator Eymard G. Corbin (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chairman: We are pleased, once again this afternoon, to welcome Ms. Dyane Adam, Official Languages Commissioner, and the members of her team. I would kindly ask you to introduce them, Ms. Adam. I know several of them; however, there are some new faces with you today.

I would then ask you to proceed with a summarized version of your brief, of which we all have a complete copy. I would ask for it to be printed as read Please go ahead.

Dyane Adam, Commissioner, Office of the Commissioner of Official Languages: Of course, there are some long-standing staff at the table. I will start on my right, with the most senior of my directors general, Michel Robichaud, Director of Investigations; Johane Tremblay, Director of Legal Services and on my left, a former director who has now changed hats and has become Director General of Policies and Communications, previously at Corporate Services, and Ms. Carol White, our new Acting Director General for Corporate Services.

I would like to thank you for the opportunity to provide the highlights of my sixth annual report tabled May 31. I am aware that we do not have much time. As your chair said, you have been given a fairly brief version and of course, you also have a copy of the far more extensive speech. Please feel free to refer to the longer speech for more information, even for today's question period.

I should point out that we have devoted volume I of the report to a review of the 35 years of progress towards linguistic duality, while volume II is devoted to an assessment of the Government of Canada's performance in 2004-2005 and highlights the activities related to OCOL's mandate.

[*English*]

I will review the two volumes of the annual report and then conclude with a brief look at this year's work, which is well underway. A review of the past 35 years reminds us that the history of linguistic duality in Canada has been marked by stops and starts; epic battles; spectacular breakthroughs, which we might experience this week; and small steps forward. The end result is one of real progress in all sectors. This situation can be likened to a half-full glass that was almost empty at the outset. As

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 33 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que pour l'étude de l'ébauche d'un rapport.

Le sénateur Eymard G. Corbin (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Il nous fait plaisir, encore une fois, cet après-midi d'accueillir madame Dyane Adam, commissaire aux langues officielles et les membres de son personnel. Vous pourriez peut-être nous les présenter, madame Adam. J'en connais plusieurs. Il y a par contre des figures nouvelles qui vous accompagnent.

Je vous demanderais ensuite de procéder à un résumé de la présentation que vous vouliez nous faire. Nous avons en main le texte complet. Je demanderai qu'il soit imprimé comme ayant été lu. Si vous voulez procéder, il nous fera plaisir de vous entendre par la suite.

Dyane Adam, commissaire, Commissariat aux langues officielles : Il y a, bien sûr, des anciens à la table. Je commence à ma droite, par le plus ancien de mes directeurs généraux, Michel Robichaud, directeur des enquêtes; Johane Tremblay, directrice des services juridiques et à ma gauche, une ancienne directrice qui a maintenant changé de chapeau et qui est devenue directrice générale des politiques et des communications, mais qui était autrefois aux services corporatifs, et Carol White, notre nouvelle directrice générale par intérim des services corporatifs.

J'aimerais vous remercier pour cette occasion de vous faire part des faits saillants de mon sixième rapport annuel déposé le 31 mai dernier. Je suis consciente du peu de temps que nous avons. Comme l'a mentionné votre président, on vous a donné une version plutôt brève et bien sûr, vous avez également l'allocution beaucoup plus étoffée. S'il vous plaît, sentez-vous à l'aise de puiser dans l'allocution pour davantage d'informations, même pour la période des questions.

J'aimerais d'abord signaler que nous avons consacré un premier volume du bilan des 35 ans de progrès au niveau de la dualité linguistique et un second à la performance du gouvernement du Canada pour 2004-2005, ainsi qu'aux activités liées au mandat du commissariat.

[*Traduction*]

En plus de survoler rapidement les deux volumes du rapport annuel, j'aimerais terminer en vous décrivant brièvement le travail que nous avons entrepris cette année, qui est déjà bien entamé. Un regard sur les 35 dernières années nous rappelle que l'histoire de la dualité linguistique au Canada est pleine de détours, de redites, de luttes épiques, de percées spectaculaires, comme cette semaine, peut-être, et de tous petits pas. Mais le résultat net est une progression réelle dans tous les secteurs. On peut voir cette

the years passed, the glass filled slowly but surely. The first volume of the report shows that 35 years of effort have made it possible to improve daily life in our society in a multitude of ways.

Some of you sitting at this table have participated throughout this period of time. For example, you have heard witnesses testify to increased bilingualism, especially among youth; development of minority official language communities; progress within the federal government with regard to language of work and language of service; progress regarding the language used in the courts; and integration of new commerce into the two-official-languages communities. This progress has made a major contribution to the recognition of Canada as a leader in respect of minorities and human rights on the international level.

Of course, every coin has two sides. Despite progress toward true equality of the two linguistic communities, a number of challenges remains on the horizon. There needs to be more support for second language learning across the country. The culture of the federal public service must genuinely integrate the use of both official languages in day-to-day work. As well, more partnerships between governments and minority official language communities must be established in matters that affect the vitality of these communities.

[Translation]

In my previous reports, I noted that the implementation of the official languages policy appears to have plateau over the last decade, especially in terms of services to the public. Our federal institution report card, released for the very first time during the launch of the 2004-05 annual report, confirms this finding. Where it is required, service is provided in both languages only three times out of four, a rate similar to that observed by various studies conducted by my office and the Treasury Board over the last several years. It is no exaggeration to speak of stagnation. In addition, the active offer of bilingual service is still made by staff only one time out of four.

These national statistics conceal a very unequal reality; while the federal agencies generally succeed very well in offering quality service in both official languages in Quebec and in the National Capital Region, our data indicate that, in some regions, service is almost non-existent.

In addition to services, one of the concerns of Canadians is of course the accountability and transparency of public institutions. In this context, the mid-term assessment of the Action Plan for Official Languages is, in my view, a very important exercise. I am glad to see that the Minister responsible for Official Languages, the Honourable Mauril Bélanger, will be meeting you, later, to discuss this.

situation comme un verre à moitié plein qui était presque vide au départ. Avec les années, il se remplit lentement mais sûrement. Le premier volume de notre rapport démontre que 35 ans d'efforts ont permis d'améliorer la vie quotidienne de notre société d'une multitude de façons.

Certaines des personnes présentes ici aujourd'hui ont participé à cette évolution tout du long. Par exemple, vous avez entendu des témoins mentionner davantage de bilinguisme, en particulier chez des jeunes; le développement des communautés de langue officielle minoritaires; le progrès au sein du gouvernement, pour ce qui est de la langue de travail et de la langue de service; le progrès au niveau de la langue utilisée dans les cours de justice; et l'intégration de nouveaux commerces dans les deux communautés linguistiques. Ces progrès ont contribué à la reconnaissance du Canada comme chef de file au niveau du respect des minorités et des droits humains dans le monde.

Bien sûr chaque médaille a deux côtés. Malgré les progrès vers une véritable égalité des deux communautés linguistiques, il reste plusieurs défis à l'horizon. L'apprentissage de la langue seconde partout au pays doit être soutenu davantage. La culture de la fonction publique fédérale doit véritablement intégrer l'utilisation des deux langues officielles au quotidien. Et davantage de partenariats entre les gouvernements et les communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent être créés dans les secteurs qui touchent la vitalité de ces communautés.

[Français]

Dans mes rapports précédents, j'ai évoqué que la mise en œuvre de la politique des langues officielles semble plafonner depuis une bonne décennie surtout au niveau des services au public. Le bulletin des rendements des institutions fédérales dévoilé en grande première lors de mon rapport annuel de 2004-2005 confirme d'ailleurs ce constat. Là où il est requis, le service n'est dispensé dans les deux langues que trois fois sur quatre, un niveau semblable à celui observé par diverses études du Conseil du Trésor et, bien sûr, du Commissariat aux langues officielles. Il n'est pas trop fort de parler de stagnation et, de plus, l'offre active de services bilingues par le personnel n'est toujours effectuée qu'une fois sur quatre.

Cette statistique nationale cache toutefois une réalité très asymétrique alors que les agences fédérales réussissent généralement très bien à offrir un service de qualité dans les deux langues officielles au Québec et dans la région de la capitale nationale. Nos données indiquent que dans certaines régions du pays, les services se donnent dans les deux langues moins d'une fois sur deux, et l'offre active est presque inexistante.

Au-delà des services, la reddition de compte et la transparence des institutions publiques sont les préoccupations majeures des citoyens. Dans ce contexte, l'évaluation de mi-parcours du plan d'action des langues officielles me semble un exercice des plus importants. Je suis contente de constater que le ministre des langues officielles, l'honorable Mauril Bélanger, vous rencontrera, tout à l'heure, pour en discuter.

I hope to have the opportunity to discuss the mid-term assessment with you at a later date, once we have had the opportunity to complete the study.

I have also emphasized, in my annual report, the importance of clarifying the scope of part VII of the act. I think that it is the fifth report which points to the importance of this, as provided for in Bill S-3, tabled by your esteemed colleague, Jean-Robert Gauthier, before he retired.

As you know, Bill S-3 was adopted by the House of Commons during third reading last Thursday. I am confident that you will proceed rapidly with this bill when it comes back to Senate so that it may be submitted for royal assent as soon as possible.

Moreover, I am happy to report that the government has responded quickly to most of the recommendations of my previous report, including the review of official languages policies by the Treasury Board. Of the 11 recommendations made in my previous annual report, more than two-thirds have been implemented at least partially or are in the process of being implemented. This includes, of course, recommendations relating to Bill S-3.

[*English*]

To conclude, when you get to the age of 35, you look at the lessons to be learned from your experience so far. In the case of official languages, I see two main lessons: First, political leadership from the highest level is vital. The experience of the past 35 years shows that big steps forward in official languages were made at times of strong federal political leadership. Leadership that is energetic, but also sustained, is necessary if we are to achieve the equality of treatment of both official language groups.

The second lesson is that cooperation between the levels of government has yielded remarkable results, especially when the minority official language communities were involved as partners. One of the best ways of moving these communities forward is to equip them in such a way that they can generate their own development and contribute fully to Canadian society.

If a societal project of this scope is to move ahead, if the glass is to be finally full, we must take a fresh look at the results of our official language policy and update federal government practices in order to break through the ceiling that exists at present and better meet the challenging needs of our society. To start with, we must immediately take a look at the impact of changes in government on service delivery in both official languages. I am thinking of Service Canada and the relocation of institutions in the regions.

I was interested to learn about Senator Tardif's initiatives to review the issue of relocating institutions; and, in fact, of your decision as the Senate to have this committee address this important question in the coming months.

Lorsque nous aurons nous-mêmes terminé l'étude de l'évaluation de mi-parcours, j'espère que j'aurai l'occasion de discuter avec vous à une date ultérieure.

J'ai aussi souligné, dans mon rapport annuel, l'importance de clarifier la portée de la partie VII de la loi. Je pense que c'est le cinquième rapport où l'on relève son importance, comme prévu dans le projet de loi S-3 déposé par votre collègue, le sénateur Jean-Robert Gauthier, avant qu'il ne prenne sa retraite.

Comme vous le savez, le projet de loi S-3 a été adopté en troisième lecture, jeudi dernier par la Chambre des communes. Je suis certaine que vous traiterez le projet de loi dès son retour au Sénat pour qu'il passe, dès que possible, à l'étape de la sanction royale.

Ceci étant dit, je suis heureuse d'annoncer que le gouvernement a répondu avec empressement à la plupart des recommandations de mon rapport précédent, notamment la révision des politiques en matière de langues officielles par le Conseil du Trésor, des 11 recommandations formulées dans mon rapport annuel précédent. Plus des deux tiers de ces recommandations sont appliqués partiellement ou sont en voie de l'être, dont, bien sûr, celles représentées par le projet de loi S-3.

[*Traduction*]

En conclusion, quand on atteint l'âge de 35 ans, on tire les leçons des années que l'on a vécues. Pour les langues officielles, j'en vois deux principales. Premièrement, un leadership politique venant du plus haut niveau est essentiel. L'expérience des 35 dernières années démontre que les grands progrès dans le dossier des langues officielles ont été obtenus lors de moments de fort leadership politique au niveau fédéral. Un leadership énergique, mais surtout soutenu, est donc nécessaire pour atteindre l'égalité de traitement des deux groupes de langue officielle.

Deuxièmement, la collaboration entre les différents ordres de gouvernement a donné des résultats remarquables, surtout qu'elle faisait appel aux communautés de langue officielle en milieu minoritaire comme partenaires. L'une des meilleures façons de faire progresser ces communautés consiste à les outiller convenablement pour qu'elles puissent gérer elles-mêmes leur développement et contribuer pleinement à la société canadienne.

Pour qu'un projet sociétal de cette envergure continue de progresser — pour que le verre soit finalement plein — il faut jeter un regard neuf sur les résultats de la politique des langues officielles et actualiser les pratiques du gouvernement fédéral, afin de briser le plafonnement actuel et de mieux répondre aux besoins changeants de notre société. Cela commence par tenir compte, dès maintenant, de l'impact des transformations gouvernementales sur la prestation des services dans les deux langues officielles. Je pense notamment à Service Canada et aux relocalisations d'institutions en régions.

J'ai pris connaissance avec intérêt de l'initiative du sénateur Claudette Tardif, qui vous demande d'examiner la question des relocalisations d'institutions; et de votre décision, au Sénat, de demander au présent comité d'aborder cette importante question de façon plus large au cours des prochains mois.

[Translation]

Like you, we are working to provide food for thought, and to stimulate further action in the area of official languages. This is why this fall we held pre-discussion forums on issues that are key to Canadian linguistic duality. We addressed issues dealing with the regulatory framework of official languages, joint governance mechanisms between governments and the communities, the various factors and mechanisms that foster the vitality and development of the official language communities, and, of course, the links between linguistic duality and Canadian diversity.

These issues will be addressed in my last annual report, which I hope to have the opportunity to present to you next spring.

Thank you. My colleagues and I would be happy to answer any questions you may have.

Senator Comeau: Welcome, Ms. Adam. We have not had the opportunity of having you here for some time. We are always grateful that you are so readily available.

I do not have many questions, but I would however like clarification on a number of matters.

From what I understand, you strongly support the proposed amendments made in the House of Commons to Bill S-3?

Ms. Adam: Are you being facetious, senator? Of course. You know that my team and I have worked hard to ensure that this infamous bill, which you have all supported, sees the light of day.

Therefore, we testified before the parliamentary committee, after all the witnesses had already appeared, to listen to objections, concerns and worries. My team and I were successful in tabling amendments which were adopted by the government and the government stood by them. There were also a number of minor amendments from another party. We supported the proposed amendments.

Senator Comeau: If I have understood you correctly, you are currently carrying out an assessment of the government's action plan?

Ms. Adam: We are currently conducting a review of the government's mid-term assessment of the official languages action plan. We are playing our role as arm's length assessors of the government in order to provide an objective opinion of this assessment.

Senator Comeau: If I recall correctly, the government listed a number of objectives and developed self-assessment methods. You are currently determining whether the assessment was realistic, and if it made sense, with a view to drafting a report. Is the process whereby the government assesses its own performance realistic?

[Français]

Tout comme vous, nous travaillons pour alimenter la réflexion et stimuler l'action dans le domaine des langues officielles. C'est pourquoi, nous avons tenu, cet automne, trois forums de discussion sur les enjeux au cœur de la dualité linguistique canadienne. Nous avons abordé les enjeux touchant le cadre réglementaire en matière de langues officielles, les mécanismes de gouvernance paritaires entre les gouvernements et les communautés de langue officielle. Un autre enjeu important, ce sont les différents facteurs, les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle et, bien sûr, les liens entre la dualité linguistique et la diversité canadienne.

Ces réflexions alimenteront mon dernier rapport annuel qui sera déposé au printemps prochain.

Je vous remercie. Mes collègues et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

Le sénateur Comeau : Bienvenue, madame Adam. Il y a longtemps que nous n'avons pas eu la chance de vous recevoir. Nous apprécions toujours votre disponibilité à venir nous rencontrer.

J'ai peu de questions, seulement quelques clarifications.

Je crois comprendre que vous appuyez fortement les amendements proposés à la Chambre des communes quant au projet de loi S-3?

Mme Adam : Vous faites une blague, sénateur? Bien sûr. Vous savez que mon équipe et moi avons travaillé fort pour s'assurer que ce fameux projet de loi que vous avez tous appuyé puisse vraiment prendre vie.

Nous avons donc témoigné devant le comité parlementaire, suite à tous les témoins, pour entendre toutes les objections, inquiétudes et préoccupation. Mon équipe et moi-même sommes arrivés à proposer des amendements qui ont été adoptés par le gouvernement et le gouvernement s'est rallié à ces amendements. Il y a eu aussi quelques amendements mineurs d'un autre parti. Nous avons appuyé les amendements proposés.

Le sénateur Comeau : Si j'ai bien compris, vous avez dit que vous faisiez en ce moment une évaluation du plan d'action du gouvernement?

Mme Adam : Ce que nous sommes en train de faire, c'est un examen de l'évaluation mi-parcours, faite par le gouvernement, du plan d'action pour les langues officielles. Nous jouons notre rôle d'évaluateurs externes du gouvernement pour vous donner une lecture objective de cette évaluation.

Le sénateur Comeau : Si je me rappelle bien, le gouvernement a nommé des objectifs et a préparé un moyen par lequel il allait s'auto évaluer. Vous êtes en train d'examiner si l'évaluation est réaliste, sensée, pour ensuite, en faire un rapport. Le processus par lequel le gouvernement évaluera son rendement est-il réaliste?

Ms. Adam: When we tabled the annual report last spring, we more or less carried out an assessment of the first two years of the action plan's implementation. We are now starting the third year. We were critical of how slow the process was and of the fact that the accountability framework, performance indicators or assessment indicators were still not defined.

The government tabled its assessment just three months ago. Therefore, it would be a little premature of me to cast judgment without first carrying out a comprehensive analysis. This is exactly what we will do later in the year, and this will be part of my annual report.

Senator Comeau: It would be very useful for us to know a little about your report as it will save us a lot of reading time.

Who is responsible for what in the official languages area as far as the recent years' changes are concerned? Given that we are not always following this file, it is hard for some of us to know if the Honourable Mauril Bélanger or Canadian Heritage is responsible for official languages.

To date, has your analysis given you a good idea of who is responsible for what, or, like us, are you a little concerned about what the role of each of the stakeholders actually is?

Ms. Adam: To answer that question, one thing needs to be made clear. The official languages file is transversal, when in fact you often hear about horizontal files. Each and every department and institution has some level of responsibility as far as official languages are concerned. So, overseeing and coordinating such a file is, in and of itself, complex. This is why it is important, as you said, to clarify the roles and responsibilities of each and every stakeholder, particularly those from central agencies or those who play a particular role.

The accountability framework developed when the official languages action plan was tabled a few years ago was supposed to be an instrument to clarify roles and responsibilities. It was an opportunity, in the form of a document, to specify expectations concerning various institutions and the coordination process.

Is the accountability framework and the level of governance in the area of official languages sufficient? Is it adequate? I think that this question relates to the question you asked before. As you clearly want me to "go out on a limb," I will repeat, as I said earlier, at the end of my presentation, that my team and I are grappling with an issue in the area of linguistic governance, and that we have carried out a study on this. I think that we will have more tools at our disposal to be better able to answer your question and to assist the government in bringing improvements, in the area of official languages, to governance and accountability.

Senator Comeau: I have another question, but I can wait for the second round, Mr. Chairman.

Mme Adam : Quand nous avons déposé le rapport annuel au printemps dernier, nous avons fait, plus ou moins, une évaluation de la mise en œuvre du plan d'action lors de ses deux premières années. Nous débutons maintenant la troisième année. Nous étions critiques sur la lenteur du processus et du fait que le cadre d'imputabilité, les indicateurs de rendement ou d'évaluation n'étaient même pas encore définis.

Le gouvernement a déposé, il y a à peine trois semaines, son évaluation. Ce serait donc un peu prématuré de ma part de porter un jugement sans faire une analyse exhaustive. Nous réservons cela pour plus tard, au cours de l'année, et cela fera partie de mon rapport annuel.

Le sénateur Comeau : Ce sera très intéressant pour nous de prendre connaissance de votre rapport parce que cela nous évitera beaucoup de lecture.

Qui est responsable de quoi aux langues officielles en regard des changements qui ont lieu depuis les dernières années? Étant donné que nous ne suivons pas toujours le dossier, c'est difficile pour quelques-uns d'entre nous de savoir si c'est l'honorable Mauril Bélanger ou Patrimoine canadien qui est responsable des langues officielles.

Vos analyses jusqu'à maintenant, vous ont-elles permis de faire un bon portrait de qui est responsable de quoi ou si comme nous, vous avez un peu d'inquiétude sur le rôle de chacun des acteurs?

Mme Adam : Pour répondre à cette question, il faut reconnaître d'abord une chose. La question des dossiers des langues officielles est une question transversale, c'est-à-dire qu'on parle souvent de dossiers horizontaux. Tous les ministères, toutes les institutions ont une responsabilité en matière de langues officielles. Donc, la gouvernance ou la coordination d'un tel dossier est en soit complexe. D'où l'importance, comme vous le mentionnez, de clarifier les rôles et les responsabilités de tous les acteurs, particulièrement les acteurs des agences centrales ou celles qui ont un rôle particulier.

Le cadre d'imputabilité développé lors du dépôt du plan d'action sur les langues officielles, il y a quelques années, se voulait un outil pour clarifier les rôles et responsabilités. Il s'agissait donc de consigner cela dans un document, de spécifier les attentes qu'on pouvait avoir par rapport à certaines institutions et le processus de coordination.

Est-ce que la gouvernance des langues officielles ou le cadre dont on s'est doté est suffisant? Est-ce qu'il est adéquat? Je pense que cette question est rattachée à celle que vous avez posée précédemment. Comme vous voulez absolument que « je me mouille », je vous dirais que j'ai mentionné tout à l'heure, à la fin de ma présentation, que mon équipe et moi traitons d'une question qui touchait la gouvernance linguistique, et que nous avons fait une étude à cette fin. Je pense que nous allons être plus outillés pour répondre à votre question et aussi pour assister le gouvernement, ou même l'aider à bonifier tout ce qui est gouvernance, imputabilité ou reddition de compte en matière de langues officielles.

Le sénateur Comeau : J'aurais une autre question, mais je peux attendre le deuxième tour, monsieur le président.

Senator Chaput: Thank you, Mr. Chairman. I would like to welcome you, Ms. Adam, along with your team. I have a question concerning the Treasury Board, which has just carried out a review of official languages policies. I read the Treasury Board's report. I find these policies to be very general; now, I do not have much experience in this area, but you have made several recommendations, some of which are currently being implemented.

Here is my question: based on your experience as official languages commissioner, are there gaps as far as the official languages policies are concerned? Are there some things that are not covered, which if they were, would help us to make progress in certain areas? For example, Senator Tardif's initiative struck me in particular. She brought it forward in the Senate at about the same time or shortly after the review of Treasury Board policies. I reread these policies and thought to myself that there was no policy which dealt with this particular issue. This is a gap, and I am sure there are others. I would like you to comment on this.

Ms. Adam: There is no doubt that there are no policies, even in the act, nor regulations to cover that kind of government transformation or relocation, and the consequences it has on language rights. People talk mostly about employees, but it may also have consequences on employees' language rights.

Bear in mind that the situation is evolving. There have been many government transformations — my colleague Mr. Robichaud could talk about them — and the federal government has used different ways to deliver services. Responsibilities have been devolved to other entities, be it the provinces, the private sector, and so on. My predecessor and I have both noted that there were huge losses. At the time, the government's response — Ms. Robillard was President of Treasury Board at the time — was to adopt a policy that, if federal institutions so requested, would enable them to assess the impact of a change, like a relocation, that could have an effect on a decision to proceed with an initiative or not.

That policy came into force in 2002. Again, does the government, the agency responsible or the Treasury Board, ensure that these policies are respected? Establishing these policies is good, but if managers are not aware that they exist or do not enforce them, we are no further ahead.

Senator Chaput: If I understand correctly, it is not the role of Treasury Board to do follow up or be a watchdog? It develops the policies but then, who is the watchdog for these policies?

Ms. Adam: That is its role.

Senator Chaput: I was unsure.

Le sénateur Chaput : Merci, monsieur le président. Je vous souhaite la bienvenue, madame Adam, ainsi qu'à votre équipe. J'ai une question qui touche au Conseil du Trésor, qui vient de faire la révision des politiques en matière de langues officielles. J'ai lu le rapport du Conseil du Trésor. Je trouve ces politiques d'ordre très général; je veux dire que je n'ai pas d'expérience dans ce domaine, mais vous avez fait plusieurs recommandations. Certaines sont en train d'être mises en application.

Ma question est la suivante : suite à vos années d'expérience comme commissaire aux langues officielles, y a-t-il des manques dans ces politiques en matière de langues officielles? Est-ce qu'il y a des choses qui ne sont pas couvertes et qui, si elles l'étaient, nous aideraient à faire avancer des dossiers? À titre d'exemple, ce qui m'a frappée c'est l'initiative du sénateur Tardif; quand elle l'a soulevé au Sénat, c'était à peu près en même temps ou un peu après la révision des politiques du Conseil du Trésor. Je les ai relues et je me suis dit qu'il n'y avait absolument rien dans ces politiques qui traite de cette question. Il y a un trou, il y en a sûrement d'autres. J'aimerais vos commentaires à cet égard.

Mme Adam : Il n'y a pas de doute qu'il n'y a pas de politique, même dans la loi, ni de règlement où est prévu ce genre de transformation gouvernementale ou de relocalisation, et les conséquences que cela a sur les droits linguistiques. On parle surtout des employés mais cela a peut-être aussi des conséquences sur les droits linguistiques des employés.

Il faut dire que c'est quelque chose qui évolue. Il y a eu beaucoup de transformations gouvernementales, mon collègue M. Robichaud pourrait en parler, et il y a eu des façons différentes de livrer les services par le gouvernement fédéral. On a dévolu la responsabilité à d'autres entités, que ce soient les provinces, le privé, et cetera. Nous avons fait le constat, mon prédécesseur et moi-même, qu'il y avait eu une perte énorme. À ce moment-là, la réponse du gouvernement, Mme Robillard était à l'époque présidente du Conseil du Trésor, a été d'adopter une politique qui, si les institutions fédérales en faisaient la demande, leur permettrait vraiment d'évaluer l'impact d'un changement, comme une relocalisation ou autre, et pourrait avoir un effet sur la décision ou non de procéder à une initiative.

Cette politique est entrée en vigueur en 2002. Encore une fois, est-ce que le gouvernement, l'agence responsable ou le Conseil du Trésor, s'assurent que ces politiques sont respectées? C'est bien beau d'établir des politiques, mais si les gestionnaires ne sont pas au courant qu'elles existent ou s'ils ne les appliquent, on n'est pas tellement plus avancé.

Le sénateur Chaput : Si je comprends bien, ce n'est pas le rôle du Conseil du Trésor de faire un suivi, d'être un chien de garde? Il développe les politiques mais, ensuite, qui est le chien de garde de ces politiques?

Mme Adam : C'est son rôle.

Le sénateur Chaput : Je n'en étais pas sûre.

Ms. Adam: It is the employer. Imagine Treasury Board as being in a corporation that establishes policies — and the government is a large corporation acting in the common good. Treasury Board is the employer, so it must ensure compliance with the policies of this large human corporation.

Senator Chaput: Does it do that and, if so, how?

Mr. Robichaud: We have analyzed the way that the human resources management agency carries out its oversight role, now that it has that responsibility. We have discovered that there are some shortcomings in terms of the follow-up that it does in the departments in implementing government policies. They have fewer links with crown corporations, a sector that is not as close to them as the departments that report directly to Treasury Board as the employer.

So there are some shortcomings in terms of the follow-up they do and the data that they have on the implementation of some aspects of the act in Crown corporations.

Ms. Adam: I will give you an example to clearly illustrate that. Let us look at Treasury Board, as it is the human resources agency; for example, it has an internal auditing role for the application of official languages policies, in the same way that the commissioner's office is the external auditor. We can draw a parallel with the Auditor General and the Treasury, with the comptroller who is responsible internally. There are only about two or three auditors at the agency. If you look at the Public Service Commission, it too has an audit role, and there are probably about 40 auditors to oversee the application of the Public Service Act. As for finance, Treasury Board talks about 800 auditors.

So, there are talk of three auditors for the agency, for the Public Service Commission, there are about 40 — but they are somewhat unique, because they have a sort of external mandate as well — and for the Financial Administration Act, there are now 800 internal auditors. That gives you an idea of the lack of oversight or the inability to oversee application.

Senator Chaput: One final question to help me clarify the situation. Since the human resources agency now has an internal audit function, if I understand correctly, at some point, will the agency that now has this responsibility produce reports that could be read by a committee like ours, as we do with yours?

Ms. Adam: They are required to produce a performance report, just like all other federal institutions. Normally, that information should be in their report.

Senator Tardif: Good evening, Madam Commissioner; I want to congratulate you and all of the members of your team for the excellent annual report, the report on the past 35 years, and this

Mme Adam : C'est l'employeur. Imaginez toujours le Conseil du Trésor comme étant dans une entreprise qui établit des politiques — et le gouvernement est une grande entreprise pour le bien commun, on s'entend. Le Conseil du Trésor, c'est l'employeur, donc celui qui doit s'assurer du respect des politiques de cette grande entreprise humaine.

Le sénateur Chaput : Est-ce qu'il le fait et, si oui, de quelle façon?

M. Robichaud : On a fait une analyse de la manière dont l'agence de gestion des ressources humaines, maintenant qu'il a cette fonction, joue son rôle de surveillance. On découvre qu'il y a certaines lacunes au niveau des suivis qu'ils font dans les ministères dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Ils ont moins de liens avec les sociétés de la Couronne, un secteur qui n'est pas aussi près d'eux que les ministères qui se rapportent directement au Conseil du Trésor comme employeur.

Donc il y a certaines lacunes au niveau des suivis qu'ils font et des données qu'ils ont par rapport à la mise en œuvre de certains aspects de la loi dans les sociétés de la Couronne.

Mme Adam : Je vais vous donner un exemple qui illustre bien cela. Considérons le Conseil du Trésor, c'est en fait l'agence des ressources humaines; elle a par exemple un rôle de vérificateur interne par rapport à l'application de la politique des langues officielles, au même titre que le commissariat est le vérificateur externe. On peut faire le parallèle avec la vérificatrice générale et le Trésor, avec le contrôleur qui est responsable de l'interne. Il y a peut-être deux ou trois vérificateurs seulement à l'agence. Si vous regardez la Commission de la fonction publique, elle a également un rôle de vérification et ils vont avoir probablement une quarantaine de vérificateurs pour la vérification de l'application de la loi sur la fonction publique. Pour ce qui est des finances, le Conseil du Trésor parle de 800 vérificateurs.

On parle pour l'agence de trois vérificateurs, pour la Commission de la fonction publique, on parle d'une quarantaine — mais ils sont un peu particuliers parce qu'ils ont un mandat un peu externe aussi — et pour la Loi sur les finances publiques, leur nombre s'élève maintenant à 800 vérificateurs à l'interne. Cela vous donne une idée de l'absence de supervision ou de l'incapacité de superviser l'application.

Le sénateur Chaput : Une dernière question pour m'aider à clarifier. Puisque l'agence des ressources humaines a maintenant le rôle de vérification interne, si je comprends bien, est-ce que, à un moment donné, cette agence qui a maintenant cette responsabilité va produire des rapports qui pourraient être lus par un comité comme le nôtre, comme on le fait avec le vôtre?

Mme Adam : Ils ont à produire un rapport de rendement, au même titre que toute institution fédérale. Normalement, cette information devrait être dans leur rapport.

Le sénateur Tardif : Bonsoir madame la commissaire; je tiens à vous féliciter ainsi que tous les membres de l'équipe pour l'excellent rapport annuel, le rapport de 35 ans et le rapport de

year's report. It was a wonderful initiative, especially the historic part on the past 35 years. Congratulations on this major initiative.

I wanted to talk a little bit about Service Canada. I saw your reaction in a press release given what was going to happen in Vancouver with the setting up of a Service Canada office that was to provide services in Mandarin, Punjabi, and possibly other languages. You were very concerned with what that would mean for respecting linguistic duality as such.

Can you share your concerns with us? How do you see this trend that is starting and in your view, what are the consequences on the health and well-being of linguistic duality here in Canada?

Ms. Adam: Of course. First of all, I am not opposed to offering multilingual services to meet the needs of a group of people. You know, my first calling is perhaps still very active, even as a clinical psychologist. In some parts of Ontario, services are provided in many languages because the government recognizes that if you are unable to communicate in either French or English, the obligation is there to meet the needs of our people.

You're talking about a segment of the population, newcomers, who arrive in the country and who cannot express themselves or make themselves understood. It is in itself a good initiative. My concern as commissioner is when an announcement is made that such services will be offered without specifying the exact nature of these services. I have some concerns, because in terms of official languages, after 35 years of official bilingualism, and I mentioned this earlier, we are far from having succeeded in providing equivalent levels of service in both of our official languages in many areas of the country.

It is like a juggler who is learning to juggle and cannot juggle two balls. Should he try five balls? My concerns is highlighting the importance for the government of recognizing its legislative and constitutional obligations and ensuring that it fulfils them and puts in place the necessary resources for doing so. So for me, it is a message to the government to fulfil and recognize its obligations given the uniqueness of the services that are truly mandatory and a responsibility to put in place the necessary means to provide equivalent levels of services in both official languages, and to not forget that that is the priority.

Senator Tardif: Is there currently a French Service Canada in Vancouver?

Ms. Adam: I do not know. I understand that of the 320 existing Service Canada offices, just over one hundred of them will be designated bilingual. I have not yet read nor heard whether there will be French Service Canada offices. If there are any, they will undoubtedly be in Quebec.

cette année. C'était une très belle initiative, surtout toute la partie historique des derniers 35 ans. Bravo pour ce gros travail.

Je voulais parler un peu de Service Canada. Justement, j'ai vu votre réaction, dans un communiqué de presse, face à ce qui allait se passer à Vancouver avec la mise sur pied d'un Service Canada où l'on allait offrir des services en mandarin, en penjabi et possiblement en d'autres langues. Vous êtes très inquiète par rapport à ce que cela voudrait dire pour le respect de la dualité linguistique comme telle.

Pouvez-vous partager avec nous vos craintes, vos inquiétudes? Comment voyez-vous cette tendance qui commence à s'opérer et qu'elles sont d'après vous les conséquences sur le bien-être et la santé de la dualité linguistique ici au Canada?

Mme Adam : Bien sûr. D'emblée, je ne suis pas contre l'offre de services multilingues pour répondre aux besoins d'une population. Vous savez, mon premier métier est peut-être encore très actif, même comme psychologue clinicienne en santé. Dans certaines parties de l'Ontario, on offre des services dans plusieurs langues parce qu'on reconnaît que si vous êtes incapable de communiquer ni en français ni en anglais, il y a une obligation de répondre aux besoins de nos citoyens.

On parle d'une tranche de population, des nouveaux arrivants, qui arrivent au pays et qui n'ont pas les moyens de s'exprimer ou de comprendre. C'est en soit une bonne initiative. Ma préoccupation comme commissaire, c'est lorsqu'on annonce qu'on offre de tels services sans préciser exactement la nature de ces services. J'ai certaines préoccupations car en ce qui concerne les langues officielles, après 35 ans de bilinguisme officiel, et je l'ai mentionné tout à l'heure, nous sommes loin d'avoir réussi à offrir des services équivalents dans nos deux langues officielles dans plusieurs régions du pays.

C'est comme un jongleur qui commence à jongler et qui n'arrive pas à jongler deux balles. Est-ce qu'il devrait se lancer avec cinq balles? Ma préoccupation, c'est de souligner l'importance pour le gouvernement de reconnaître ses obligations législatives et constitutionnelles et de s'assurer de les combler et de mettre en place les ressources nécessaires pour remplir ces exigences. C'est donc pour moi un message à l'appareil gouvernemental de s'assurer et de reconnaître ses obligations face à la particularité des services vraiment obligatoires et de la responsabilité qu'ils ont de mettre en place les mesures nécessaires pour offrir des services équivalents dans les deux langues officielles et de ne pas oublier que c'est la priorité.

Le sénateur Tardif : Existe-t-il présentement un Service Canada en français à Vancouver?

Mme Adam : Je ne suis pas au courant. Je comprends que sur les 320 Service Canada qui existent, un peu plus d'une centaine seraient désignés bilingues. Je n'ai pas lu ni entendu encore qu'il y avait des Service Canada français. S'il y en a, ce serait peut-être au Québec.

Senator Tardif: What about the majority of the 100 centres designated bilingual, would they only be in the 100 regions designated bilingual for the application of the Official Languages Act?

Ms. Adam: I have no further details on the topic. I know that there will be 100 that are designated bilingual in regions in western Canada.

Senator Tardif: There will be some in the unilingual regions.

Ms. Adam: It is under way. We have no more information than you, except that representatives of the commissioner in the region keep us informed. I know that the Office of the Commissioner is planning an audit of Service Canada in 2006-07.

It is important to do an audit quite early on — while giving them time to get set up — and if there are corrections or improvements to be made, they can make them sooner rather than later. Our action will be more preventive than remedial.

The Chairman: Senator Murray was also one of the first who worked on this issue.

Senator Murray: From the earliest days, we co-chaired the Joint Commission on Official Languages, but that was already 25 years ago.

Ms. Adam: We are pioneers.

Senator Murray: I imagine, Madam Commissioner, that you have closely studied the language provisions in the daycare agreements signed between the federal government and the eight or nine provinces. These are agreements in principle, of course. Personally, I was pleasantly surprised by the seriousness of the commitment. In English we say that the devil is in the details. The agreements in principle will be followed by more detailed agreements. Although the commitments vary according to the provinces, there is nothing surprising about that. This is Canada after all, and the conditions are not the same from one province to another. I am wondering if you have any comments or criticisms to make. Given that we are talking about eight or nine largely anglophone provinces, you might respond with your criticism or comments in the language of Shakespeare this time.

[English]

Ms. Adam: If we were to say anything about these agreements, it would be that it has to complement, because it was not a given when the negotiations started that a linguistic clause would be included in those agreements. In this case, I believe you discussed that also at all levels of the federal imperative, and I know the parliamentarians were active in different parts of the country and also here. The discussions brought results, because in fact I think all the agreements have a linguistic clause.

There may be, as you say, some duplication. How it will be implemented is another thing. You may have experienced the same thing as a group or individually, but we were told when the first round came that this was not done before, it was hard, et

Le sénateur Tardif : Et la majorité de ces 100 centres désignés bilingues, seraient-ils seulement dans les 100 régions désignées bilingues pour l'application de la Loi sur les langues officielles?

Mme Adam : Je n'ai pas plus de détails à ce sujet. Je sais qu'il y en a 100 qui sont désignés bilingues dans des régions de l'Ouest canadien.

Le sénateur Tardif : Il y en a aurait dans les régions unilingues.

Mme Adam : C'est en développement. On n'a pas plus d'informations que vous en avez, sauf que les représentants de la commissaire en région nous tiennent informés. Je sais que le commissariat prévoit une vérification de Service Canada en 2006-2007.

Il est important de vérifier — il faut leur donner le temps de s'installer — assez tôt, et s'il y a des correctifs ou des améliorations à apporter, qu'on puisse le faire plutôt que plus tard. On va intervenir plus en mode préventif qu'en mode curatif.

Le président : Sénateur Murray était aussi l'un des ouvriers de la première heure.

Le sénateur Murray : Dès les premiers jours, on a co-présidé le Comité mixte des langues officielles qui a déjà 25 ans.

Mme Adam : Nous sommes des pionniers.

Le sénateur Murray : J'imagine, madame la commissaire, que vous avez regardé de près les dispositions linguistiques dans les ententes sur les garderies signées par le gouvernement fédéral et les huit ou neuf provinces. Il s'agit d'ententes de principe, bien sûr. Pour ma part, j'ai été agréablement surpris du sérieux de ces engagements. En anglais nous disons : « the devil is in the details ». Les ententes de principe seront suivies d'ententes plus détaillées. Bien que les engagements soient plus ou moins forts selon la province, il n'y a rien pour s'étonner dans tout cela. C'est le Canada après tout et les conditions ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre. Je me demande si vous avez des commentaires ou des critiques à formuler. Étant donné qu'on parle de huit ou neuf provinces majoritairement anglophones, peut-être que vous pourriez répondre, exprimer vos critiques ou vos commentaires dans la langue de Shakespeare cette fois-ci.

[Traduction]

Mme Adam : En ce qui concerne ces ententes, l'aspect complémentaire est essentiel, me semble-t-il, vu que rien n'assurait, au début des négociations, l'inclusion d'une disposition linguistique dans les ententes. Dans le cas en question, je crois que vous en avez discuté également à tous les niveaux de l'appareil fédéral et je sais que, dans différents points du pays aussi bien qu'ici, les parlementaires se sont beaucoup activés. Les discussions ont porté leurs fruits, vu que toutes les ententes ont, je crois, une disposition linguistique.

Il est possible qu'il y ait des chevauchements, comme vous le dites. La mise en œuvre est une autre question. Peut-être avez-vous eu la même réaction, individuellement ou en tant que groupe, mais, lors de la première ronde de négociations, nous

cetera, but it was shown in this case to be possible. Definitely, now it is to be seen how it will be implemented and it will be for us to oversee and study in the long run.

Senator Murray: It will take some money, but I have read them all; I have looked at them all. While they differ from one province to the other, the commitments are good. They are solid. I do not think I am telling tales out of school, but I had occasion on quite another matter to meet the people in the government of Manitoba the other day. The Minister of Finance was proud of the fact that he and his government insisted on the particular commitments that were made there. The glass is more than half full.

[Translation]

The Chairman: I would like to come back to the issue of bilingualism and our airlines, particularly Air Canada, now ACE Aviation Holdings Inc. I remember very well, because I was in the room when the questions were asked of the minister at the time; following its privatisation, Air Canada would maintain the language standards and would comply with the provisions, the spirit and letter of the Official Languages Act.

I made the following comment this summer: on August 2nd — which is my birthday — the day flight 548 crashed in Toronto, with all of the passengers, personnel and crew on board happily safe and sound. What language do you think the crew members were speaking on board the Air France flight? And why can we not have this from coast to coast in Canada?

In my opinion, bilingualism on these flights is not only an issue of respect as a Canadian; it is a very important safety issue for myself and for the people travelling with me.

What must we do in order to impress this idea on the people responsible for flight safety across Canada? Why are we always coming up against this issue?

According to your report, you intend to follow very closely what will happen with the legislation to amend the Air Canada Public Participation Act. Why are we still at this point? You have said that you are a psychologist. Can you understand this kind of behaviour?

Ms. Adam: I am a psychologist, but you are a Leo born on August 2, 2000.

The Chairman: I am indeed a Leo.

Ms. Adam: Your question has two parts, that is the part about Air Canada and the part about air transportation safety which is much broader. Air Canada, the former federal institution, as you are aware, is subject to the Official Languages Act, whereas the other carriers are not. Your question is therefore broader, and in that sense, it is more a political one, as to whether or not the

nous sommes fait dire que c'était une première, que c'était difficile, etc. N'empêche que, dans le cas en question, cela s'est avéré faisable. Il reste maintenant à voir comment les choses seront mises en œuvre et c'est à nous que revient la responsabilité d'examiner et d'étudier cela à long terme.

Le sénateur Murray : Il va falloir de l'argent, mais j'ai lu toutes les ententes, je les ai toutes consultées. Elles diffèrent d'une province à une autre, mais les engagements sont là, ils sont incontournables. Je ne pense pas qu'on m'en voudra si je mentionne avoir eu l'occasion de m'entretenir avec les membres du gouvernement du Manitoba, l'autre jour, sur une tout autre question. Mais le ministre des Finances était fier des engagements précis obtenus à l'insistance de son gouvernement. Le verre est plus qu'à moitié plein.

[Français]

Le président : J'aimerais revenir au dossier du bilinguisme chez les transporteurs aériens, particulièrement Air Canada, maintenant Gestion ACE Aviation. Je m'en souviens très bien, parce que j'étais dans la salle quand les questions ont été posées au ministre de l'époque selon lesquelles la privatisation d'Air Canada préserverait les normes linguistiques et serait conforme aux dispositions de la loi, la lettre et l'esprit de la Loi sur les langues officielles.

J'ai fait la réflexion suivante cet été : le 2 août, — c'est le jour de mon anniversaire de naissance — jour de l'écrasement du vol 548 à Toronto, où heureusement tous les passagers, le personnel de bord, l'équipage de vol ont eu la vie saine et sauve. Quelles langues pensez-vous que les membres du personnel de bord parlaient à bord du vol Air France? Et pourquoi on ne peut pas avec avoir cela d'un bout à l'autre du Canada?

Pour moi, le bilinguisme sur les vols aériens n'est pas seulement une question de respect en tant que Canadien, c'est aussi une question primordiale de sécurité pour ma personne et celle des gens qui voyagent avec moi.

Que faudrait-il faire afin d'inculquer cette notion dans la tête des personnes chargées d'assurer la sécurité dans les vols d'un bout à l'autre du Canada? Pourquoi se heurte-t-on constamment à cette question?

Selon votre rapport, vous avez l'intention de surveiller de très près ce qui va se produire avec la loi visant à modifier la loi sur la participation capitale publique d'Air Canada. Pourquoi en est-on encore à ce point? Vous affirmez être psychologue. Comprenez-vous ce genre de comportement?

Mme Adam : Je suis psychologue, mais vous êtes un lion né le 2 août 2000.

Le président : Je suis effectivement un lion.

Mme Adam : Votre question comporte deux volets, soit celui d'Air Canada et celui de la sécurité dans le transport aérien qui est beaucoup plus large. Air Canada, ancienne institution fédérale, comme vous le savez, est assujéti à la Loi sur les langues officielles, alors que les autres transporteurs aériens ne le sont pas. Votre question est donc plus large, et en ce sens, c'est une question

Canadian government should study the issue of safety in both official languages. I have no answer to the question today as to why it is not being done.

As far as Air Canada is concerned, we have a direct responsibility to oversee the implementation of this legislation and ensure that no one loses their language rights.

Tomorrow I am testifying before the House of Commons Transport Committee to give our assessment of the legislation that was referred to us for study. I would tell you that we do have certain concerns. The federal government has committed to not diminishing the language rights of employees and personnel, following the restructuring, therefore within the new ACE Aviation entity. However, we are not convinced that the proposed wording clears up all the ambiguity.

Tomorrow, I will set out the problems, the reasons for them, and what in our opinion could be changed or improved in order to ensure that the official languages obligations of ACE Aviation are much clearer.

The Chairman: I will move to another issue. Being very well informed, you no doubt know that the negotiations concerning education funding have taken an enormous amount of time to come to an end and that there remain a few small problems. Would you have any suggestions for the governments involved? You always have the federal government in your sights. Earlier on, you were talking about partnership. This is indeed what we are discussing, and soon, this will involve the education of our youth.

Would you have any comments, thoughts or recommendations on how to speed up negotiations in future?

Ms. Adam: As we have already mentioned, one of the great lessons of the last 35 years in the area of official languages is that consultation and cooperation between the different levels of government is required.

Governance in the case of an issue like education involves several stakeholders. We are aware of the difficulties within the very heart of the federal government in leading, directing and coordinating transversal issues with several institutions. One can only try and imagine the complexity or the issues at an intergovernmental level.

Heritage Canada has been behind for several years. This is not the first time it has happened. It has almost become the norm. If we look at the past, everyone will agree, particularly Senator Tardif, that the negotiations in the education sector have always been late and been postponed from year to year.

I think we have to re-examine the way in which the federal government deals with its provincial partners. As is well known in every domain, when the results are never achieved, we have to change the recipe, re-examine the ingredients and see what can be done to improve the outcome.

davantage de politique à savoir si, dans le cadre de ses travaux, le gouvernement canadien devrait examiner cette question de sécurité dans les deux langues officielles. Je n'ai pas réponse à cette question aujourd'hui à savoir pourquoi on ne l'a pas fait.

Pour ce qui est d'Air Canada, on a la responsabilité directe de surveiller la mise en œuvre de cette loi et faire en sorte qu'il n'y ait pas de pertes de droits linguistiques.

Je dois témoigner demain devant le Comité des transports de la Chambre des communes pour donner notre évaluation du projet de loi qui a été renvoyé au comité pour étude. Je vous dirai que nous avons certaines inquiétudes. Le gouvernement fédéral s'est engagé à ne pas diminuer les droits linguistiques des employés et du personnel, suite à la restructuration, donc la nouvelle entité ACE Aviation. Toutefois, nous ne sommes pas convaincus que le libellé, tel que présenté, réduit complètement l'ambiguïté.

Demain, je ferai état des problèmes, leur raison et ce qui, à notre avis, pourrait être changé ou amélioré pour s'assurer que les obligations en matière de langues officielles dans l'entité ACE Aviation soient beaucoup plus claires.

Le président : Je vais passer à une autre question. Étant très bien renseignée, vous savez sans doute que les négociations pour le financement en éducation ont pris un temps énorme à aboutir et il reste encore quelques petits problèmes. Auriez-vous des suggestions pour les gouvernements? Vous avez sans cesse le gouvernement fédéral dans votre champ de mire. Vous parliez plus tôt de partenariat. C'est en effet ce dont il s'agit, et de façon imminente, dans l'éducation de nos jeunes.

Auriez-vous des commentaires, propos ou recommandations pour accélérer ces négociations à l'avenir?

Mme Adam : Comme nous l'avons mentionné, une des grandes leçons à tirer de ces 35 ans dans le domaine des langues officielles est que la concertation et la collaboration entre les différents paliers de gouvernement s'imposent.

La gouvernance dans le cas d'un dossier comme celui de l'éducation implique plusieurs acteurs. On connaît la difficulté au sein même du gouvernement fédéral pour mener, diriger et coordonner des enjeux transversaux avec plusieurs institutions. On imagine donc la complexité ou l'enjeu d'aller à un niveau intergouvernemental.

Patrimoine canadien connaît des retards depuis plusieurs années. Ce n'est pas la première fois que cela se produit. C'est presque devenu la norme. Si on fait l'historique, tous s'entendent, en particulier madame le sénateur Tardif, que les négociations dans le secteur de l'éducation ont toujours subi des retards et des reports d'une année à l'autre.

Je crois qu'il faut réexaminer la façon dont le gouvernement fédéral transige avec ses partenaires provinciaux. C'est bien connu, dans tous les domaines, quand les résultats ne sont jamais atteints, on doit changer la recette, réexaminer les ingrédients et voir ce qui pourrait être amélioré.

It is time for Heritage Canada and for the government to rethink their way of doing things in order to obtain better results. The time has come to go through this exercise and to take advantage of the fact that we do not have an imperative or immediate objective to meet. Four years will go by before the next round. It would therefore be appropriate that it do this soul-searching with its partners.

The Chairman: We will now move to the second round of questions.

Senator Comeau: I have two questions. First of all, I would like to come back to the points raised by my colleague Senator Murray on the issue of day cares. You indicated that you were very pleased and that provisions were implemented recognizing linguistic minorities in Canada in the various agreements between the provinces. Have you had the opportunity to review the agreement with Quebec?

Ms. Adam: I am sorry, but I was distracted and I missed part of your question.

Senator Comeau: My question concerns the provisions on official languages contained in the current agreements — let us leave aside the issue of day cares for the moment. Have you looked into the agreement with the province of Quebec on the subject of linguistic minorities?

Ms. Adam: It is a very different agreement.

Senator Comeau: Yes. If I understand correctly — and you may check this assertion — it contains no provision recognizing the linguistic minorities within Quebec. Without going into detail, is this because of the distinct society concept?

A bill was passed by the House of Commons a few years ago about the distinct society. Is that the reason for this omission?

Ms. Adam: You have asked a good question. The agreement with Quebec has just been signed. If I understand correctly, it is really an agreement in principle which more or less indicates that the federal government and the provinces have agreed that Quebec has by and large met the objectives contained in the various agreements with other provinces. It was more of a financial agreement. However, I have not studied it.

The office's mandate is security. So if the mandate is meant to be the criterion, the impact would be to impose obligations on the RCMP all along the Trans-Canada Highway and not just for certain segments where there is a strong demand. The issue is now before the Federal Court of Appeal.

Senator Murray: I do not know the case that you are referring to. Another aspect that complicates things is the fact that the RCMP plays the role of a provincial police force all along the Trans-Canada Highway. So it is a contract between the provincial and federal governments.

Ms. Tremblay: With respect to that, there is another decision involving New Brunswick. This is the case in New Brunswick and elsewhere, except in Ontario and Quebec.

Il est temps pour Patrimoine canadien et pour le gouvernement de repenser la façon de faire pour obtenir de meilleurs résultats. C'est le moment de faire cet exercice et profiter du fait que nous n'avons pas un impératif ou un objectif immédiat à rencontrer. Quatre ans se dérouleront avant la prochaine ronde. Il serait donc approprié de faire cet examen de conscience avec les partenaires.

Le président : Nous passons à la deuxième ronde de questions.

Le sénateur Comeau : J'ai deux questions. Premièrement, j'aimerais revenir aux points qui ont été soulevés par mon collègue le sénateur Murray au sujet des garderies. Vous avez indiqué que vous étiez très contente et que des clauses furent mises en place pour reconnaître les minorités linguistiques au Canada dans les diverses ententes entre les provinces. Est-ce que vous avez eu l'occasion de vérifier l'entente avec le Québec?

Mme Adam : Je m'excuse, mais j'ai été distraite et j'ai manqué une partie de votre question.

Le sénateur Comeau : Ma question concerne les clauses sur les langues officielles contenues à l'intérieur des ententes actuelles — et laissons de côté les garderies pour le moment. Est-ce que vous avez examiné l'entente avec la province de Québec au sujet des minorités linguistiques?

Mme Adam : C'est une entente très différente.

Le sénateur Comeau : Oui. Si je comprends bien — et vous voudrez peut-être vérifier cette affirmation — on ne retrouve aucune clause qui reconnaisse les minorités linguistiques du Québec. Sans aller en détail, est-ce dû au concept de société distincte?

Un projet de loi fut adopté à la Chambre des communes, il y a quelques années, au sujet de la société distincte. Est-ce là la cause de cette lacune?

Mme Adam : Vous me posez là une bonne question. L'entente avec le Québec vient à peine d'être conclue. Si je comprends bien, il s'agit plutôt d'une entente de principe où, en quelque sorte, le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendus que le Québec avait plus ou moins rencontré les objectifs visés par les différentes ententes dans d'autres provinces. On parlait plutôt d'une entente financière. Toutefois, je ne l'ai pas étudiée.

La vocation du bureau est la sécurité. Si c'est la vocation du bureau qui devrait être le critère, cela aurait comme impact d'imposer des obligations à la GRC sur l'ensemble de la transcanadienne et non pas sur des segments où il y a des demandes importantes. L'enjeu est maintenant devant la Cour d'appel fédéral.

Le sénateur Murray : Je ne connais pas la cause à laquelle vous faites référence. Un autre aspect qui complique les choses, c'est le fait que la GRC, tout au long de la route transcanadienne, agit comme police provinciale. C'est donc un contrat entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Mme Tremblay : Sur ce plan, il existe un autre jugement impliquant le Nouveau-Brunswick. C'est le cas au Nouveau-Brunswick, et ailleurs aussi sauf en Ontario et au Québec.

Senator Murray: It is the officially bilingual province.

Ms. Tremblay: The court ruled that the RCMP, when it acts on behalf of the province of New Brunswick, which has more generous obligations with respect to service, should meet its obligations. The case is *La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick v. the RCMP*, and Ms. Paulin is also an applicant.

The Chairman: Unfortunately, I have to put an end to this very interesting exchange and this too brief visit by the commissioner. I hope that we will have the opportunity to have you before the committee and hear from you before the end of your mandate. Thank you very much for your appearance here this afternoon.

Ms. Adam: Thank you, it was a pleasure.

(The committee suspended its sitting)

(The committee resumed its sitting)

The Chairman: We will now resume our meeting. I am pleased to welcome on behalf of the committee the Honourable Mauril Bélanger, Minister responsible for Official Languages and member of Parliament. He is very close to the people and he will speak to us very frankly.

If you will, please introduce the official accompanying you, Mr. Moisan.

Hon. Mauril Bélanger, P.C., M.P., Minister responsible for Official Languages: Mr. Chairman, if I may, I will give a short presentation. If it is too long, I am sure that you will stop me.

I would like to thank the members of the committee for inviting me to present the mid-term report on the Action Plan for Official Languages, which was tabled in the House of Commons on October 27. I believe that you have a copy. There is another document as well. This mid-term report reflects two and a half years of the Action Plan for Official Languages. Much work has been done on the results-based cross-government management and accountability framework, which is another document that you have received.

So I would like to take this opportunity to congratulate you on the work that you have done on Bill S-3 and the work that you may be doing this week on that bill. I would like to thank you in advance because it will really be a big step forward for official languages communities when that bill is passed.

With respect to the mid-term report, the Government of Canada made a commitment in the action plan to present a report on the plan's progress at the mid-point and at the end of the implementation period. The report that was tabled is not a formal evaluation. That will take place in 2007 to prepare for the action plan's renewal in 2008. It contains general information on the implementation and the tools developed for that purpose. We can come back later to this results-based cross-government management and accountability framework.

Le sénateur Murray : C'est la province officiellement bilingue.

Mme Tremblay : La cour a conclu que la GRC, lorsqu'elle agit pour le compte de la province du Nouveau-Brunswick qui a des obligations en matière de service plus généreuses, devrait respecter ses obligations. La cause est *La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick c. la GRC* et madame Paulin est une plaignante aussi.

Le président : C'est à regret que je dois mettre un terme à ce très intéressant échange et trop brève visite de madame la commissaire. J'espère que nous aurons l'occasion de vous recevoir et de vous entendre avant la fin de votre mandat. Je vous remercie beaucoup de votre comparution cet après-midi.

Mme Adam : Merci, cela a été un plaisir.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

Le président : Nous reprenons nos travaux de l'après-midi. Il me fait plaisir en votre nom à tous d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à l'honorable Mauril Bélanger, ministre responsable des langues officielles et député. Il est très près du peuple et il va nous parler avec beaucoup de candeurs.

Si vous le voulez, sentez-vous à l'aise de présenter la personne qui vous accompagne, monsieur Moisan.

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, ministre responsable des langues officielles : Monsieur le président, si vous me le permettez, je ferai une courte présentation. Si elle est trop longue, je suis convaincu que vous allez m'arrêter.

Je tiens à remercier les membres du comité de m'avoir invité à vous présenter le rapport de mi-parcours sur le Plan d'action pour les langues officielles, déposé à la Chambre des communes le 27 octobre dernier et dont vous avez une copie, je crois. Il y a un autre document aussi. Ce rapport de mi-parcours reflète deux ans et demi de plan d'action pour les langues officielles. Beaucoup de travail a été fait par rapport au cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axée sur les résultats, autre document que vous avez reçu.

Je voudrais donc profiter de l'occasion pour vous féliciter du travail que vous avez fait sur le projet de loi S-3 et pour celui que vous allez peut-être faire cette semaine sur ce même projet de loi. Je vous en remercie à l'avance parce que ce sera vraiment un énorme pas en avant pour les communautés de langues officielles lorsque ce projet de loi sera adopté.

Pour ce qui est du rapport de mi-parcours, le gouvernement du Canada s'est engagé dans le plan d'action à présenter un rapport sur les progrès du plan à mi-parcours et également à la fin de la période de mise en œuvre. Ce rapport, qui a été présenté, n'est pas une évaluation formelle. Celle-ci viendra en 2007, en prévision d'un renouvellement du plan d'action en 2008. Il contient des renseignements généraux sur la mise en œuvre et les outils élaborés pour ce faire. Nous pourrions reparler plus tard du fameux cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axée sur les résultats.

When you read the report, you will see that it also presents the communities' point of view; this is something new. The Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) and the Quebec Community Groups Network (QCGN) were invited to give their comments about the action plan that was being implemented, and we have included them in the mid-term report.

Some of you attended the last ministerial conference on the Canadian francophonie in Regina, or perhaps you have heard about it. At that meeting, the provinces and territories asked that, in future, the minister responsible for official languages be the official co-chair of the federal-provincial-territorial session of the conference, which will be an opportunity to ensure greater cooperation between the Government of Canada and our colleagues who are responsible for francophone affairs in the provinces and territories.

The next slide shows the status of the implementation activities. It talks about broader consultations and better dialogue. I will go quickly because, as you know, at the ministerial consultations held on October 26 — and a number of you were there — the format was changed to allow for better discussion among the participants and ministers who attended.

We made sure to invite the chairmen of the Senate and House of Commons Official Languages Committees as well as the members of those committees. Thank you very much to all those who were able to attend.

You also know that officials of the Government of Canada meet with these same communities every spring. So there is a ministerial consultation in the fall and consultation by senior officials in the spring.

I think that this introduces some transparency and certainly opens up the communication channels between the Government of Canada and the communities.

We have been told that the communities have started to feel that they have access, that they can at least make their voices heard. They do not always get the results they want, but at least they feel that someone is listening to them.

I can tell you that, to encourage cooperation with the provinces and territories and ensure that they have access to the same information as we do, representatives of the ministerial conference on the Canadian francophonie and representatives from New Brunswick attended the October 26th consultation. So there is a great deal of cohesion between the Government of Canada and the provinces and territories.

One of the key initiatives of the plan that was entrusted to the Minister of Canadian Heritage is education. I can tell you that since the mid-term report was tabled, nine provinces and three territories have signed the framework. Only the province of Ontario has not yet signed, and there are intense discussions and negotiations underway.

À la lecture du rapport, vous allez réaliser qu'il présente également le point de vue des communautés; ce qui est une innovation. La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et le Quebec Community Groups Network (QCGN) ont été invités à nous donner leurs commentaires par rapport à la mise en œuvre du plan d'action et nous les avons inclus dans le rapport de mi-parcours.

Certains d'entre vous étaient présents lors de la dernière conférence ministérielle de la francophonie canadienne tenue à Régina, ou peut-être en avez-vous eu des échos. Lors de cette réunion, les provinces et les territoires ont demandé, qu'à l'avenir, le ministre responsable des langues officielles coprésider officiellement la session fédérale, provinciale et territoriale de la conférence, ce qui sera une occasion d'assurer une plus grande coopération entre le gouvernement du Canada et nos collègues responsables de la francophonie canadienne dans les provinces et les territoires.

La prochaine diapositive, représente une sorte de bilan provisoire de mise en œuvre. On parle des consultations élargies, d'un meilleur dialogue. Je vais aller vite parce que comme vous le savez, lors des consultations ministérielles tenues le 26 octobre dernier — et plusieurs d'entre vous y étaient — on a changé le format et cela a permis un meilleur échange entre les participants et les ministres qui y étaient.

On s'était assuré d'inviter les présidents des Comités des langues officielles, celui du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi que les membres des comités. Merci beaucoup à tous ceux et celles qui ont pu s'y rendre.

Vous savez aussi qu'à chaque printemps, les fonctionnaires du gouvernement du Canada rencontrent ces mêmes communautés. Il y a donc une consultation ministérielle à l'automne et une consultation par les fonctionnaires seniors au printemps.

Je pense que cela introduit un élément de transparence et ouvre certainement les canaux de communication entre le gouvernement du Canada et les communautés.

On nous dit que depuis un certain temps, les communautés sentent qu'elles ont un accès, qu'elles peuvent aller au moins se faire entendre. Elles n'ont pas toujours les résultats désirés mais, au moins, elles se sentent écoutées.

Je peux vous dire que pour favoriser la collaboration entre provinces et territoires et assurer qu'ils aient accès aux mêmes informations que nous, que des représentants de la conférence ministérielle sur la francophonie canadienne et du Nouveau-Brunswick étaient présents aux consultations du 26 octobre dernier. C'est donc une plus grande cohésion entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires.

Un des piliers du plan qui avait été confié à la ministre du Patrimoine canadien est celui de l'éducation. Je peux vous dire que depuis le dépôt du rapport de mi-parcours, il y a eu une signature où neuf provinces et trois territoires ont signé le cadre. C'est signé, mais il reste une province, en l'occurrence l'Ontario, qui, elle, n'a pas encore signé et il y a des discussions, des négociations très étroites qui sont menées présentement.

This accounts for one third of the action plan, which is aimed at increasing from 68 per cent to 80 per cent the number of eligible students who will attend school in their language and doubling the proportion of bilingual high school graduates within 10 years.

Both of these are ten-year objectives.

The next slide shows the relationship between us and the communities. I mentioned earlier that we are trying to build better cooperation with the provinces and territories. The communities have a number of priorities that come under provincial and territorial jurisdiction. So a good relationship with our partners is important.

The federal and provincial governments often have very similar objectives. In many areas, the provincial and territorial governments are already involved with the mechanisms set up by my colleagues, particularly in health, justice and immigration.

We need to extend that cooperation and I would be pleased to explore ways of doing that with my federal colleagues in other departments and agencies. This is something that looks positive.

I can tell you that in this case, for example, agreements in principle in the area of early childhood development are a great success. I believe that eight such agreements have been signed. All the agreements except the one with Quebec include language clauses. The reason that the agreement with Quebec does not have this type of clause is that the laws governing the delivery of social services and day care services already contain the guarantees of service to the anglophone community.

This was not the case in the other provinces. We insisted on including language clauses and we succeeded.

This is another example of cooperation, since the agreements were signed voluntarily.

Let us move now to the horizontal framework. This is an opportunity to talk about it and if I have very technical questions, I will ask Mr. Moisan to help me.

The framework is quite complex, but it will become a very useful tool for the communities in ensuring follow-up in all the departments and agencies regarding their needs.

The framework applies to all federal institutions. It strengthens the community consultation mechanism and improves coordination of all official languages programs.

It is part of the official languages planning and accountability activities in all agencies and departments, and it is becoming a model of performance accountability in the Government of Canada. It will play a particularly important role until regulations are developed after Bill S-3 is passed, as I hope it will be.

C'est le reflet du tiers du plan d'action, c'est-à-dire de porter de 68 à 80 p.100 les ayants droit qui étudieront dans leur langue maternelle de leur choix et aussi de doubler la proportion des diplômés bilingues des écoles secondaires d'ici dix ans.

Dans les deux cas, c'étaient des objectifs sur dix ans.

La prochaine diapositive, concerne la dynamique entre nous et les communautés. Je vous disais plus tôt qu'on essaie d'établir une meilleure collaboration avec les provinces et les territoires. Il y a plusieurs priorités des communautés qui relèvent des compétences des provinces et des territoires. Il est donc important que l'on entretienne de bonnes relations avec nos partenaires.

Les objectifs fédéraux et provinciaux concordent souvent très bien. Dans plusieurs domaines, les gouvernements provinciaux et territoriaux font déjà parti des mécanismes établis par mes collègues, notamment dans les secteurs de la santé, de la justice et de l'immigration.

Il faut étendre cette collaboration et je serai heureux d'explorer des pistes d'action avec mes collègues fédéraux, dans d'autres ministères et agences. C'est quelque chose qui s'annonce comme étant positif.

Je peux vous dire que dans ce cas, par exemple, les ententes de principe pour la petite enfance sont un grand succès. Il y en a huit qui ont été signées, à ce que je sache. Toutes les ententes sauf celle du Québec ont des clauses linguistiques. La raison pour laquelle l'entente avec le Québec n'en a pas, c'est que dans ce cas, les lois qui gouvernent l'offre des services sociaux et des services de garderie garantissent elles-mêmes ces lois, ces services à la communauté anglophone.

Dans les autres provinces, ce n'était pas le cas. On a insisté pour avoir des clauses linguistiques et on les a obtenues.

C'est un exemple aussi de collaboration parce que cela a été signé volontairement.

Passons au cadre horizontal. C'est le temps d'en parler et si j'ai des questions très pointues, je vais demander à monsieur Moisan de me donner un coup de main.

C'est un cadre assez complexe, mais qui deviendra l'outil privilégié des communautés pour assurer qu'il y ait un suivi dans tous les ministères et toutes les agences par rapport à leurs besoins.

Le cadre s'applique à toutes les institutions fédérales. Il renforce le mécanisme de consultation auprès des communautés et il améliore la coordination de l'ensemble des programmes de langues officielles.

Il fait partie de la planification et de la responsabilisation en matière de langues officielles de toutes les agences et de tous les ministères et il devient un modèle de reddition de compte sur le rendement par le gouvernement du Canada. Il deviendra particulièrement important jusqu'à ce qu'il y ait un règlement mis en place, suite, on l'espère, à l'adoption du projet de loi S-3.

Bill S-3 deals with regulations, but in the meantime the horizontal framework will be the horizontal management tool for the entire government. The communities themselves developed this horizontal management tool with the officials, and it enables them to identify objectives and measure whether these objectives set jointly by the communities and the departments are met.

The next slide gives an idea of the complexity of this framework and shows our role. Everyone has a role. The Prime Minister, Parliament, the House of Commons, the Senate, the Commissioner of Official Languages. There is a group of ministers and a group of deputy ministers that meet every month to discuss official languages issues. All of this will be coordinated with the departments and the public.

I will not go any further right now. If there are detailed questions, we will come back to the framework.

It is already beginning to be used by federal institutions. It will continue to evolve because that is the nature of things.

The first example of where the framework was used, and some of you will remember this, was when I announced in March, along with my colleague, Madam Bradshaw, the renewal of the envelope for the Réseau de développement économique et d'employabilité (RDEE) in the amount of \$36 million over three years, or \$12 million a year, which is now part of the action plan.

The communities are using the framework to plan for and use this envelope of money. The objectives are targeted to each case and each community. Approval is given by the department and the envelope will be used to implement the objectives.

Statistical data often come into play, which is why it is important — and this is becoming a priority for me — to have the 2006 post-census survey done. We are talking about a few million dollars and the funding is needed, and this is something that I am working on. The post-census survey will probably become the statistical basis for measuring the progress and developments in the coming years.

For the next two years, we need to continue working together with the communities, our federal partners and the provinces and territories.

We have managed to increase the action plan by millions of dollars. At the beginning, the action plan was set at \$751 million, since the RDEE had been added. Last week, we had confirmation that two envelopes were being extended by one year, and we hope that they will be extended again before the overall plan is renewed. There is an envelope for health, for front-line care or community care, if you like, and the other is for training of public servants.

In both cases, the envelope was to expire in March 2006 and will be extended by one year. That makes \$22 million in all. If we add the \$36 million already added to the RDEE, the action plan represents a five-year investment of more than \$810 million.

Le projet de loi S-3 parle d'un règlement mais, entre-temps, le cadre horizontal sera l'outil de gestion horizontal pour tout le gouvernement. Ce sont les communautés elles-mêmes qui ont élaboré cet outil de gestion horizontal avec les fonctionnaires leur permettant ainsi d'établir des objectifs et de mesurer si les objectifs fixés par les communautés conjointement par les ministères sont atteints.

La prochaine diapositive donne une idée de la complexité de ce fameux cadre et de notre rôle. Tous ont un rôle. Le premier ministre, le Parlement, la Chambre des communes, le Sénat, le commissaire aux langues officielles. Il y a un groupe de ministres et un groupe de sous-ministre qui se penchent mensuellement sur les questions de langues officielles. Tout cela va s'agencer avec les ministères et la population.

Je n'irai pas plus loin, à ce moment-ci. S'il y a des questions de détails, on y reviendra.

Cela commence déjà à être utilisé par les institutions fédérales. Cela évoluera encore parce que c'est la nature des choses.

Le premier exemple où cela a été utilisé, c'est que, et certains d'entre vous vous souviendrez qu'au mois de mars, j'avais annoncé avec ma collègue, madame Bradshaw, le renouvellement de l'enveloppe du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDEE), 36 millions de dollars sur trois ans, 12 millions par année, qui est maintenant greffé au plan d'action.

Pour l'élaboration de cette enveloppe d'argent et de son utilisation, le cadre est utilisé par les communautés. Les objectifs sont ciblés pour chaque cas et pour chaque communauté. Cela est entériné par le ministère et l'enveloppe d'argent va être utilisée à mettre en œuvre ces objectifs.

Il s'agira souvent de données statistiques d'où l'importance — et cela devient une priorité pour moi — de m'assurer que l'enquête post-censitaire de 2006 se fasse. Il s'agit de quelques millions de dollars et il faut s'assurer d'avoir le financement, et j'y travaille. Cette enquête post-censitaire deviendra probablement la base des données statistiques sur laquelle on pourra ensuite mesurer les progrès et les développements dans les années à venir.

Il faut continuer à travailler ensemble pour les deux prochaines années, soit avec les communautés, nos partenaires fédéraux et les partenaires des provinces et des territoires.

On a réussi à augmenter le plan d'action de plusieurs millions de dollars. On parlait au début d'un plan d'action de 751 millions de dollars, parce qu'on a ajouté le RDEE. La semaine dernière, on a confirmé que deux enveloppes ont été prolongées d'un an et espérons qu'elles le seront une autre fois avant le renouvellement de l'ensemble du plan. Il y a une enveloppe en santé, les soins de premières lignes, soit communautaires, si vous voulez, et l'autre, c'est la formation des fonctionnaires.

Dans les deux cas, l'enveloppe venait à terme au mois de mars 2006 et elle sera prolongée d'un an. Cela fait 22 millions en tout. Si je les ajoute aux 36 millions déjà ajoutés pour le RDEE, le plan d'action représente un investissement sur cinq ans de plus de 810 millions de dollars.

As you can see in Appendix 3 of the mid-term report, the investments are more or less on target as the amounts were increased from year to year. In the first two years, we expected the various departments and agencies to set up structures and mechanisms for “delivering the goods”; this has now been done just about everywhere. The pace of investment will be increased to reach \$810 million within three year’s time, in other words, by 2008.

We still need to prepare the action plan follow-up. Here I am not talking only about the investments, but the legal aspect as well. Hence the importance of Bill S-3. Tomorrow I know that the commissioner will be appearing before the Transport Committee to discuss Bill C-47, the Air Canada Act. We need to look into the legal, legislative and regulatory framework.

There is also the whole issue cooperation with the provinces to ensure that it works. There is the matter of court follow-up and legal rulings; I am positive that you will have questions to ask on these issues. Finally, there is the issue of renewing the action plan and I will conclude on this point.

We have already started giving thought to this issue. During our consultations with communities, the people clearly wanted the plan to be renewed but they wanted some additions, they wanted to cover, for example, the issue of arts and culture, youth, seniors, and even some mention was made about the international scene. These are matters that are being considered and will be examined over the next two years.

Finally, I am working on some projects, you are aware of some of them, they may pertain to Prince Edward Island where a school is rapidly becoming necessary (Prince-Ouest), or it may concern Quebec...

[English]

There is a school, Dollard-des-Ormeaux in Quebec City, where a decision has to occur rapidly because the anglophone population that uses that school, many of them the children of defence personnel at Valcartier, would have to take three buses and spend an hour and a half each morning and evening on city buses to go to school, so there is a necessity to move on that.

[Translation]

The St. Thomas Health Centre in Edmonton and the Boréal College Campus project in Timmins are both very active files that we would need to complete properly, certainly by next Monday.

The Chairman: Thank you, Minister Bélanger for this very quick overview. As I said, your presence is most appreciated given the circumstances.

I would like to ask the first question. I faithfully visit the Radio-Canada website every morning to see what is going on in the Canadian francophonie and I believe that Radio-Canada should be congratulated for this type of media service. We can

Les investissements sont, grosso modo, comme vous le verrez à l’annexe trois du rapport de mi-parcours, en ligne, car c’était sur une échelle qui allait en augmentant d’année en année. On s’attendait à ce que, les premières deux années, il faille mettre en place, dans certains ministères et agences, des structures, des mécanismes pour « livrer la marchandise »; maintenant c’est en place à peu près partout. La cadence des investissements ira en augmentant de façon à ce que l’on atteigne 810 millions dans trois ans, autrement dit en 2008.

Il restera à préparer la suite du plan d’action. Il n’y a pas seulement les investissements qui comptent, mais aussi tout l’aspect légal, juridique. J’en reviens donc à l’importance du projet de loi S-3. Je sais que madame la commissaire comparait demain devant le comité des transports concernant le projet de loi C-47, la Loi sur Air Canada; il y a toujours le cadre juridique, le cadre législatif, réglementaire, qu’il faudra surveiller.

Il y a aussi toute la question de la collaboration avec les provinces pour s’assurer que cela fonctionne. Il y a le suivi des tribunaux et des décisions juridiques; je suis certain que vous allez avoir des questions à poser là-dessus. Finalement, il y a le renouvellement du plan d’action et c’est sur ce point que je vais terminer.

Notre réflexion est déjà entamée. Lors des consultations que nous avons eues avec les communautés, les gens ont souhaité clairement le renouvellement du plan mais ils voulaient qu’on ajoute certaines tranches à ce plan, certains aspects, par exemple la question des arts et de la culture, la jeunesse, les aînés, on a même parlé de l’international un peu. Ce sont des choses qui sont en considération et qui le seront dans les deux prochaines années.

Finalement il y a des projets sur lesquels je travaille, certains d’entre vous les connaissent, cela peut concerner l’Île-du-Prince-Édouard, où une école est nécessaire rapidement (Prince Ouest), cela peut concerner le Québec...

[Traduction]

Il y a une école, Dollard-des-Ormeaux, à Québec, où il est important de prendre une décision rapidement, vu que la population anglophone qui utilise l’école, souvent des enfants du personnel militaire à Valcartier, devrait prendre trois bus et passer une heure et demie en déplacement le matin et le soir dans les transports publics pour se rendre à l’école, si bien qu’il y a urgence d’agir.

[Français]

Le Centre de santé Saint-Thomas, à Edmonton, et le projet de campus du Collège Boréal, à Timmins, sont des dossiers assez actifs pour qu’on puisse les mener à bon port, certainement tous avant lundi prochain.

Le président : Merci, monsieur le ministre pour ce très rapide survol. Comme je le disais, votre présence est très appréciée dans les circonstances.

Je voudrais lancer la première question. Je visite le site Web de Radio-Canada fidèlement tous les matins pour voir ce qui se passe dans la francophonie canadienne et je pense qu’il faut féliciter Radio-Canada pour ce genre de service médiatique. On sait ce qui

find out almost instantaneously what is going on from Newfoundland to British Columbia amongst our minority francophone communities. Quite often this information is available for Quebec as well.

You announced that Ottawa would be extending two programs arising from the official languages action plan until 2007. Here I am referring to the health services in French program and the bilingual public servants program. I would like you to talk about the bilingual public servants: why has this program been extended, what is the challenge, the problem and is this going to be the last time that it will be extended?

Mr. Bélanger: What happened is that there was a waiting list of federal public servants who wanted to take language courses in order to meet the requirements of the position they were in. Up until a year ago, there were maybe 20 public servants per month who requested language training. According to the action plan, a significant amount of money was spent over the first three years to eliminate the waiting list. So there was to be a rotation, but no longer a waiting list. However, further to a government decision, there was a reaction that led to a five-fold increase in the number of requests made per month. We received 100 rather than 20 requests per month from public servants who wanted to take courses when the government said that it would no longer be extending the deadline for senior public servants, the EX5s, EX4s, EX3s, to meet and abide by their position requirements. Perhaps we should have foreseen their reaction but we did not, and hence there was a much greater demand. So instead of reducing the waiting lists, we increased them.

As we had planned to offer this program for only three years, we went to the government authorities in order to have it continued on a year-by-year basis; that is how we administer "sunset" programs. We renew them for one year at a time only. That is the reason why we try to have the program renewed and that is why cabinet agreed.

The Chairman: Can sunset programs at times last a long time?

Mr. Bélanger: Sometimes. But as I told you, and I make no bones about it, I would like to see it renewed one more time at least in the hope that we will really eliminate the waiting list for public servants who wish to learn another official language.

The Chairman: I would like to deal with another aspect of your responsibilities. You play the role of coordinator within the federal organization. Are you very involved with the provinces?

Mr. Bélanger: Yes.

The Chairman: Very involved?

Mr. Bélanger: Yes.

The Chairman: I will tell you why I have asked you this question. Over the past few years, I have noted that the francophone community in the Northwest Territories has had tremendous difficulty in having its rights recognized. Obviously,

se passe quasiment automatiquement de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique chez les francophones minoritaires. Au Québec aussi, assez souvent.

Vous avez annoncé qu'Ottawa prolonge jusqu'en 2007 deux programmes issus du plan d'action pour les langues officielles. C'est le programme pour les services de santé en français et celui des fonctionnaires bilingues. Je voudrais que vous me parliez des fonctionnaires bilingues : pourquoi c'est prolongé, quel est le défi, la problématique et est-ce la dernière fois que cela va se faire ou non?

M. Bélanger : Ce qui s'est produit c'est qu'il y avait une liste d'attente, concernant les fonctionnaires fédéraux qui désiraient suivre des cours de langues pour rencontrer les exigences du poste qu'ils occupent. Il y avait peut-être une demande, jusqu'à il y a un an, d'environ 20 fonctionnaires par mois qui demandaient à suivre des cours. Dans le plan d'action, sur les trois premières années, on a donné une somme d'argent considérable pour éliminer la liste d'attente. Comme cela, il y aurait un roulement mais plus de liste d'attente. Mais, suite à une décision du gouvernement, une réaction s'est produite, qui a eu pour effet d'augmenter d'un facteur de cinq la demande mensuelle. On est passé de 20 à 100 demandes par mois de fonctionnaires qui voulaient suivre des cours lorsque le gouvernement a dit qu'il ne reporterait plus l'échéancier pour les fonctionnaires seniors, les EX5, EX4, EX3, de rencontrer et de respecter les exigences du poste qu'ils occupaient. C'est une réaction qu'on aurait peut-être dû prévoir mais on ne l'avait pas prévue, entraînant ainsi une plus grande demande. Donc, au lieu de réduire les listes d'attente, on les a augmentées.

Puisque ce programme était prévu seulement pour trois ans, on s'est présenté devant les instances gouvernementales pour continuer, à raison d'une année à la fois; c'est la façon dont on règle les programmes « crépusculaires ». On les renouvelle une année à la fois seulement. C'est la raison pour laquelle on a cherché à le renouveler et la raison pour laquelle le Cabinet a accepté.

Le président : Le programme crépusculaire peut-il parfois durer longtemps?

M. Bélanger : Parfois. Mais comme je vous l'ai dit, je ne m'en cache pas, j'aimerais le renouveler une autre fois au moins dans l'espoir de vraiment éliminer les listes d'attente de fonctionnaires qui désirent apprendre une autre langue officielle.

Le président : Je voudrais passer à un autre aspect de vos responsabilités. Vous jouez le rôle de coordonnateur au sein de l'organisme fédéral. Êtes-vous bien impliqué avec les provinces?

M. Bélanger : Oui.

Le président : Très impliqué?

M. Bélanger : Très.

Le président : Je vais vous dire pourquoi je pose la question. Depuis plusieurs années, je constate que dans les Territoires du Nord-Ouest, la communauté francophone a énormément de difficulté à faire reconnaître ses droits. Évidemment, il y a une

there is an issue as we speak that we do not need to raise, although you can make reference to it if you wish, but are there any other cases in Canada where minority rights have met with resistance? Wonderful progress has been achieved, and this must be mentioned, but this case in particular has always surprised me. I am trying to understand it, explain it, but it is not easy. Nobody likes to go to court.

Mr. Bélanger: People who find themselves going to court, who participate directly in this recourse, sometimes find that this is the best way to reach a goal. That must be respected.

As far as the territories are concerned, the Official Languages Act is not as solid there as it is elsewhere. The scope of the Official Languages Act in the Territories is not the same as it is for the provinces or communities living in the provinces. Despite that, the government does have a desire to move forward. I hesitate to mention this, but I will do so all the same. This pertains to the entire issue of health. The government is perfectly aware of the requirements and is working actively to resolve this issue in a constructive fashion. I can go no further than that.

The Chairman: You have not necessarily opened up Pandora's box, but you are telling us that there is a problem, the obligation of the Northwest Territories to abide by the Official Languages Act. This comes under our jurisdiction in the federal government, does it not? We can amend the act. Do we need to proceed constitutionally in order to change things or is there some other way that we can do this, for example by order in council, to ensure that the linguistic minority in this territory benefits from the same advantages enjoyed by the minority in provinces throughout Canada?

Mr. Bélanger: We can always introduce an amendment. Parliament is sovereign with respect to the legislation it adopts, subject to court challenges to ascertain whether or not the legislation is *ultra vires*. For the time being, the government is not planning to review the Official Languages Act. We could plan such a review in the next Parliament. However, for the time being, such a review has not been put on the Order Paper. This does not prevent us from being very aware of the situation.

I would point out that the government is currently working on drafting a strategy for the North. In preparing this strategy, for which we have earmarked money, the government closely consulted the linguistic communities, including the francophone community, in order to ensure its involvement in any strategy that will finally be implemented. The same holds true for the negotiations currently underway with the provinces and territories regarding child care and other things. Every time we discuss matters with provincial and territorial government institutions, I ensure that the linguistic communities are included and respected.

question en ce moment dont on n'a pas besoin de parler, vous pouvez y faire référence si vous voulez, mais est-ce qu'il y a d'autres cas au Canada où il y a une résistance à reconnaître les droits de la minorité? On a fait de très beau progrès, il faut le mentionner, mais ce cas en particulier m'a toujours étonné. J'essaie de le comprendre, de l'expliquer mais ce n'est pas facile. Personne n'aime aller en cours.

M. Bélanger : Les gens qui se retrouvent devant les tribunaux, qui participent directement à ces recours, trouvent parfois que c'est le processus privilégié pour arriver à ses fins. Il faut respecter cela.

Pour ce qui est des territoires, la Loi sur les langues officielles n'est pas aussi ferme qu'ailleurs. Il y a cet aspect selon lequel la portée que la Loi sur les langues officielles par rapport aux territoires n'est pas la même que pour les provinces ou pour les communautés demeurant dans les provinces. Il y a aussi une volonté, malgré cela, du gouvernement d'aller de l'avant. J'hésite à la mentionner, mais je vais le faire quand même, il s'agit de toute la question de la santé. Le gouvernement est parfaitement saisi de ces besoins et travaille activement à régler cette question de façon constructive. Je ne peux pas aller plus loin que cela.

Le président : Vous ne venez pas nécessairement d'ouvrir une boîte de Pandore, mais vous nous signalez un problème, l'obligation des Territoires du Nord-Ouest vis-à-vis du respect de la Loi sur les langues officielles. C'est de notre ressort, au fédéral, n'est-ce pas? On peut modifier la loi. Est-ce qu'il faut procéder en se mettant sur un mode constitutionnel pour changer les choses ou est-ce que l'on peut procéder autrement, par exemple par décret, pour que la minorité linguistique de ce territoire jouisse des mêmes avantages dont jouissent les minorités des provinces partout au Canada?

M. Bélanger : On peut toujours procéder par amendement. Le Parlement est souverain dans les lois qu'il adopte, sujet à une contestation devant les tribunaux à savoir s'il était *ultra vires* ou non. Pour l'instant, le gouvernement n'envisage pas une révision de la Loi sur les langues officielles. On pourrait peut-être envisager une telle révision lors d'un prochain parlement. Toutefois, pour l'instant, ce n'est pas quelque chose qui est au *Feuilleton*. Cela ne nous empêche pas d'être très conscients de la situation.

Je vous ferai remarquer que le gouvernement travaille présentement à l'élaboration d'une stratégie pour le Nord. Dans cette stratégie, où des sommes d'argent ont été attribuées, le gouvernement a consulté de très près les communautés linguistiques, voire la communauté francophone, avec l'intention de s'assurer qu'elle soit impliquée dans n'importe quelle stratégie qui sera finalement mise en place. Il en va de même du côté des négociations que l'on fait actuellement avec les provinces et territoires pour les garderies et autres choses. À chaque fois que nous sommes en discussion avec des institutions gouvernementales provinciales et territoriales, je veille à ce que les communautés linguistiques soient incluses et respectées.

You alluded to a file that is before the courts. I also referred to this case, because I hope that we will be able to find an out-of-court solution. Nevertheless, if we do not manage to do this, the courts will decide.

Senator Tardif: Thank you for your presentation, Mr. Minister, and for your commitment to promote the official languages file and linguistic duality.

According to the annual report of the Office of the Commissioner of Official Languages, the action plan, which should be uniting the efforts of the various federal institutions in order to revitalize linguistic duality, is suffering from a lack of cohesion and coordination. You also indicated that the Prime Minister and cabinet had a significant role to play in the mid-term report as regards horizontal management and accountability. Several stakeholders from the field have pointed out that the role of the Office of the Privy Council is not spelled out in the Official Languages Act and that it should be.

Do you believe that the coordination and horizontality function carried out by the Office of the Privy Council should be spelled out in the Official Languages Act?

Mr. Bélanger: You have caught me a little bit off guard. This is an issue that the government will eventually have to answer to because it is being asked the question more and more frequently. If there is to be a review of the Official Languages Act in the relatively near future, this is a question that will have to be dealt with.

Senator Tardif: Would that make the job easier?

Mr. Bélanger: Depending on how it is organized, yes. Nevertheless, if this aspect is poorly organized, the job could be made more cumbersome.

At one point, we were perhaps right to call for a greater cohesion. However, the mandate of the Minister responsible for Official Languages was established and this individual has been in position for some time now. Consequently, I dare hope that there is now greater cohesion. Moreover, priorities have been set and we work based on these priorities.

This year, the priorities established by the government were Bill S-3 and the mid-term report to ensure that the plan was operating properly. Of course the government had other priorities and I feel that, together, we will manage to attain them.

If we can continue setting priorities further to consultations with parliamentarians, communities, territories and provinces, then this cohesion will exist.

At the provincial level, as the co-chair of the Annual Meeting of Ministers Responsible for Francophone Affairs, I can tell you that we will continue to provide this cohesion. We also have a committee of ministers that I can use. I call this committee together about once a month. We set an agenda which also leads to this cohesion. Nevertheless, it does happen that we may not make as much progress as we would have liked in certain instances where other factors have had to be taken into account.

Vous avez fait allusion à un dossier qui est devant les tribunaux. J'ai également fait allusion à ce dossier, car j'espère qu'on puisse trouver une solution autre que celle par la voie des tribunaux. Toutefois, si on n'y arrive pas, les tribunaux statueront.

Le sénateur Tardif : Merci de votre présentation, monsieur le ministre, et de votre engagement à faire avancer le dossier des langues officielles et de la dualité linguistique.

Dans le rapport annuel du Commissariat aux langues officielles, on indique que le plan d'action qui devrait unir les efforts des différentes institutions fédérales pour relancer la dualité linguistique souffre d'un manque de cohésion et de coordination. Vous avez également indiqué que le premier ministre et le Cabinet avaient un rôle important à jouer dans le rapport de mi-parcours sur ce cadre de gestion horizontal et d'imputabilité. Plusieurs intervenants dans le domaine ont souligné que le rôle du Bureau du Conseil privé n'est pas inscrit dans la Loi sur les langues officielles et devrait l'être.

Croyez-vous que la fonction de coordination et d'horizontalité exercée par le Bureau du Conseil privé devrait être inscrite dans la Loi sur les langues officielles?

M. Bélanger : Vous me prenez un peu au dépourvu. C'est une question à laquelle le gouvernement devra éventuellement répondre parce qu'elle est posée de plus en plus fréquemment. S'il devait y avoir, dans un avenir plus ou moins rapproché, une révision de la Loi sur les langues officielles, la question devra être tranchée.

Le sénateur Tardif : Est-ce que cela faciliterait la tâche?

M. Bélanger : Dépendant de la façon dont elle serait structurée, oui. Toutefois, si elle est mal structurée, la tâche pourrait se voir alourdie.

À une certaine époque, on avait peut être raison de voir à ce qu'il y ait une plus grande cohésion. Or, le mandat d'un ministre responsable des langues officielles fut créé et cette personne est en poste depuis un certain temps. Par conséquent, j'ose espérer qu'il règne une plus grande cohésion. D'ailleurs, des priorités sont établies et on fonctionne à partir de ces priorités.

Cette année, les priorités établies par le gouvernement furent le projet de loi S-3 et le rapport de mi-parcours pour s'assurer du bon fonctionnement du plan. Le gouvernement avait bien sûr d'autres priorités et j'ai l'impression qu'ensemble on réussira à les atteindre.

Si on peut continuer d'établir des priorités, suite à des consultations avec les parlementaires, avec les communautés, les territoires et les provinces, la cohésion existera.

Au niveau des provinces, en tant que coprésident de l'Assemblée annuelle des ministres responsables des affaires francophones, je puis vous dire que l'on continuera d'apporter cette cohésion. Nous avons également un comité des ministres dont je me sers, je les convoque environ une fois par mois. On établit un ordre du jour qui mène également à cette cohésion. Toutefois, il peut arriver qu'on ne puisse avancer autant qu'on le souhaiterait dans certains cas où il faut composer avec d'autres

For example, in education, we still have not managed to strike an agreement with Ontario, which is unfortunate. Without pointing any fingers, we will have to manage to do this.

As long as we are able to work on a priority by priority basis, the cohesion will become more obvious. Will there be greater cohesion? I cannot answer that question.

The Chairman: I would like some clarification. You just said that Bill S-3 was a government priority?

Mr. Bélanger: Yes.

The Chairman: This bill was nevertheless a Senate public bill.

Mr. Bélanger: Our priority was to support it and to ensure that it passed. As a government, we had some concerns and we had to make some amendments.

Senator Chaput: Thank you, Mr. Minister, for the hard and relentless work that you have been doing ever since you were given this responsibility. Despite the fact that you have often been the subject of criticism, your efforts are greatly appreciated and we thank you.

You spoke of some of the real progress that has been made. As we look at the action plan, the education, the objectives and the invested funds, communication and agreements reached with communities, and the RDÉEs in the economic sector, the results are excellent. Now, in the mini-budget, there is mention of two envelopes that were renewed in the health sector and for training public servants. All this helps to develop the use of French in communities and services.

Here is my question. In a mini-budget like this one, who decided to target the two envelopes dealing with health and training? You can no doubt guess what I am driving at.

The Canada-Community agreements, that seek to impact people in their environments, were signed for one year and must be renewed in March 2006. The ones dealing with health and the training of public servants should be renewed in March 2006 and were mentioned in the mini-budget. However, the Canada-Community agreements were not mentioned. The communities are getting very nervous again. But you may not be able to answer my question.

Mr. Bélanger: I can answer it. Let me say that no announcement regarding the continuation of these two envelopes was included in the fiscal statement or update; this was done separately. When we consulted the communities last October, I clearly stated that the new envelopes would be included within a budget from now on. It remains to be seen whether or not there will be a budget in February. Nonetheless, there will be a budget for fiscal year 2006-07, and I hope that it will contain other envelopes that will reflect the wishes of the communities as they were clearly expressed during the consultations.

facteurs. Par exemple, en éducation, nous n'avons toujours pas réussi à nous entendre avec l'Ontario, ce qui est regrettable. Sans mettre le blâme sur personne, il faudra cependant qu'on y arrive.

Tant que nous pourrons continuer de travailler par priorité, l'élément de cohésion deviendra de plus en plus évident. Est-ce que la cohésion sera plus grande? Je ne peux répondre à cette question.

Le président : J'aimerais une clarification. Vous venez de dire que le projet de loi S-3 était une priorité du gouvernement?

M. Bélanger : Oui

Le président : Il s'agit tout de même d'un projet de loi d'initiative privée.

M. Bélanger : La priorité est de l'appuyer et de voir à ce qu'il soit adopté. Nous avions, en tant que gouvernement, certaines préoccupations et nous avons dû apporter des amendements.

Le sénateur Chaput : Merci à vous, monsieur le ministre, pour votre travail ardu et acharné depuis que vous avez cette responsabilité. En dépit du fait que vous faites souvent l'objet d'une certaine critique, vos efforts sont très appréciés et on vous en remercie.

Vous avez mentionné quelques progrès réalisés et ils sont réels. Lorsqu'on regarde le plan d'action et l'éducation, les objectifs visés et les fonds investis, la communication et les ententes avec les communautés, les REDI au niveau du secteur économique, les résultats sont excellents. Maintenant, dans le mini budget, on a parlé de deux enveloppes qui ont été renouvelées dans le domaine de la santé et dans la formation des fonctionnaires. Tout ceci sert à appuyer le développement des communautés et les services en français.

Ma question est la suivante. Dans un mini budget comme celui-ci, qui a décidé de cibler, par exemple, les deux enveloppes en santé et en formation? Vous allez sans doute deviner où je veux en venir.

Les ententes Canada-Communauté, visant les gens dans leur milieu, furent signées pour un an et doivent être renouvelées en mars 2006. Santé et formation des fonctionnaires devait être renouvelée en mars 2006 et a été mentionnée dans le mini budget. Les ententes Canada-Communauté, toutefois, n'ont pas été mentionnées. Les communautés deviennent à nouveau très nerveuses. Peut-être n'êtes-vous pas en mesure de répondre à ma question?

M. Bélanger : Je peux y répondre. Je dois dire que l'annonce de la continuation des deux enveloppes n'a pas été incluse dans l'énoncé fiscal ou la mise en jour fiscale, elle est en marge. Lors des consultations avec les communautés, au mois d'octobre dernier, j'ai dit clairement que, pour ce qui est des nouvelles enveloppes, on les retrouverait désormais dans le cadre d'un budget. Il reste à voir si on aura un budget au mois de février ou non. Toutefois, il y aura un budget pour l'année fiscale 2006-2007 et j'espère qu'il contiendra d'autres enveloppes qui seront au reflet de ce que souhaitent les communautés, tel qu'exprimé clairement lors de ces consultations.

The action plan as such involves more work for the communities. Now they have to work with several departments and not just one. This is a positive development, because it makes the departments accountable. However, it entails more work and more pressure. The communities have clearly stated this need. To reassure them, the government said that it understands and hopes to solve the problem in a future budget.

Sunset programs are up for review at this time of year to determine whether they will be renewed. These are the only two and they were both renewed, but separately from the fiscal statement.

Senator Chaput: We could not expect it to be mentioned in a mini-budget like the one we just received. Isn't this what was intended? I received some calls today.

Mr. Bélanger: I agree that it might have been mentioned, but not the reductions, because they are dealt with differently through the ways and means process. All the measures in the fiscal statement must nonetheless be adopted by Parliament and also included in a budget. Unless they can be included in the current envelope, which is not the case.

Senator Comeau: My questions are not related to each other. The last time you appeared before the committee, I asked you a question regarding the public service's school for language training. Would it not be possible for schools that provide second-language training to give these courses to public servants instead of creating a new school for the public service? Have you had an opportunity to look into this?

Mr. Bélanger: No, not in the detail that you would require. All I can say is that the public service school is now negotiating with several private agencies, I think there are six, so that public servants can be trained and in order to reduce a waiting list that is getting longer and not shorter.

Senator Comeau: This did not answer my question. Have you looked into, considered or thought of using other specialized language schools instead of creating a new school for the public service?

Mr. Bélanger: I remember your question very well, and my answer is not negative, but positive. I met the president of the Public Service Commission regarding this as well as the people involved with the school to see whether they had reached any agreements with existing post-secondary learning institutions. The answer is yes, they have reached some agreements. I asked them specifically to deal with Sainte-Anne among others. I am awaiting the Public Service Commission's reply. Yes, they have concluded agreements, but I feel that it was not planned. I do not have any authority to impose anything. This is a request. They told me that they would discuss this and get back to us.

Le plan d'action lui-même cause aux communautés plus de travail. Elles doivent maintenant travailler avec plusieurs ministères au lieu d'un. Cette démarche est positive, car elle responsabilise les ministères. Toutefois, elle occasionne plus de travail et plus de pression. Les communautés ont fait valoir ce besoin clairement. Le gouvernement les a rassurées en disant qu'il comprend et qu'il espère résoudre le problème dans un budget futur.

Les programmes crépusculaires sont sujets à révision à ce temps-ci de l'année en prévision d'un renouvellement ou non. Ce sont les deux seuls et ils ont tous deux été renouvelés mais en marge de l'énoncé fiscal.

Le sénateur Chaput : On ne pouvait pas s'attendre à ce que ce soit mentionné dans un mini budget comme celui qu'on vient de recevoir. N'est-ce pas l'intention de ce genre de choses? J'ai reçu des appels aujourd'hui.

M. Bélanger : Cela aurait peut-être pu être mentionné, j'en conviens, sauf les réductions, parce qu'elles sont traitées de façon différente par voies et moyens. Toutes les mesures dans l'énoncé fiscal doivent quand même faire l'objet de vote au Parlement et d'un budget éventuel aussi. À moins que cela puisse être pris dans l'enveloppe courante, ce qui n'est pas le cas.

Le sénateur Comeau : Mes questions ne sont pas reliées les unes aux autres. Lors de votre dernière comparution devant le comité, je vous avais posé une question concernant l'école de perfectionnement linguistique de la fonction publique. Ne serait-il pas possible que les écoles offrant ce perfectionnement dans la deuxième langue puissent offrir ces cours à la fonction publique plutôt que de créer une nouvelle école de la fonction publique? Avez-vous eu l'occasion d'examiner cela?

M. Bélanger : Non, pas dans le détail comme vous le vouliez. Tout ce que je peux vous dire, c'est que l'école de la fonction publique est maintenant en pourparlers avec plusieurs agences privées, six je crois, pour pouvoir offrir des cours aux fonctionnaires pour effectivement s'attaquer à cette liste d'attente qui grandit au lieu de rétrécir.

Le sénateur Comeau : Cela ne répond pas à ma question. Avez-vous examiné ou considéré ou même pensé à utiliser les services d'autres écoles spécialisées en langues plutôt que de créer une nouvelle école de la fonction publique.

M. Bélanger : Je me rappelle très bien votre question et ma réponse ce n'est pas non, c'est oui. J'ai rencontré la présidente de la fonction publique à ce sujet et les gens de l'école pour voir s'ils avaient des ententes avec des institutions d'enseignements postsecondaires existantes. La réponse est oui, ils en ont avec certaines. Et je leur ai demandé de faire le tour entre autre de Sainte-Anne en particulier. J'attends la réponse de la Commission de la fonction publique. Oui, ils ont des ententes, mais j'ai l'impression que ce n'était pas planifié. Je n'ai pas l'autorité d'imposer quoi que ce soit. C'est une demande. Ils m'ont dit qu'ils discuteraient de cela et qu'ils nous reviendraient.

Senator Comeau: We would not want to give the false impression that the Canadian public ranks either higher or lower than private industry. The Canadian public does count. In fact, what is good for the Canadian public should also be good for Canada's public service. Neither more nor less.

My second question is about Nova Scotia which, for several years, has not made any great progress in offering services to language minorities. For some years now, we have witnessed a change in the attitude of the Nova Scotia legislators and its population. Now we are victims of our own success in Nova Scotia. For several years, there was no progress for Nova Scotian francophones. There were delays in offering services to Nova Scotians. Now that there is an open door and as we are reviewing past agreements, we should be able to make some progress with regard to the funds allocated proportionately to other provinces. Does the federal government intend to get provinces like Nova Scotia to catch up? I could even mention Prince Edward Island.

Mr. Bélanger: I cannot tell you about Prince Edward Island, but I can tell you about Nova Scotia. The 400th anniversary of the Francophonie in North America and the third Congrès mondial acadien both occurred at the same time, and the Nova Scotian legislature adopted legislation regarding services for the Acadian population. By the way, I congratulated Minister Chris d'Entremont who dealt with this file. Since then, we have met and discussed the way in which the Canadian government and Heritage Canada in particular — because that is where the agreements are reached — could help them by implementing their action plan which is largely modelled on ours. As far as I know, the discussions are moving ahead and I have not been told otherwise. When I am not told that there is trouble, it means that things are going well. I should not presume this, but I know that Minister d'Entremont has held several talks and I do not know whether anything has developed recently. I think that they feel confident that they will get the help they need to advance.

Senator Comeau: During my recent trip to Nova Scotia, I felt that if the federal government was ready to increase the funding, and here I mean the 50/50 formula, I think that the province would be more receptive. The federal level is saying that this is enough for now. This is what I felt after meeting the public servants and the minister.

At the beginning of your presentation, you mentioned agreements for early childhood and you went very quickly through the issues of Quebec and agreements with Quebec. Could you repeat that for me please, because I did not understand.

Mr. Bélanger: Among the eight currently signed agreements, seven have slightly varying linguistic clauses. These linguistic clauses specify that provinces must report either on the number of venues for services or the number of places within the services;

Le sénateur Comeau : On ne voudrait pas qu'il y ait une fausse impression que la population canadienne n'est pas à la hauteur ou est supérieure à l'industrie privée, que la population canadienne compte. En fait, ce qui est bon pour la population canadienne devrait être bon pour la fonction publique du Canada. Pas plus pas moins.

Ma deuxième question concerne la Nouvelle-Écosse qui, pendant plusieurs années, n'avait pas fait de grands pas afin d'offrir des services aux minorités linguistiques en Nouvelle-Écosse. Depuis un certain nombre d'années, on a vu un changement d'attitude de la part des législateurs et de la part de la population néo-écossaise. Maintenant, nous sommes des victimes de notre propre succès en Nouvelle-Écosse. Pendant plusieurs années, les francophones de la Nouvelle-Écosse n'avançaient pas. Cela a créé des retards dans les services offerts aux néo-écossais. Maintenant qu'il y a cette ouverture et qu'on est à examiner les ententes du passé, on devrait être en train d'avancer en termes de fonds alloués relativement aux autres provinces. Le gouvernement fédéral est-il en train d'examiner un genre de rattrapage pour les provinces telles que la Nouvelle-Écosse? Je pourrais même mentionner l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Bélanger : Je ne peux pas vous dire pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais je le peux pour la Nouvelle-Écosse. Le 400^e anniversaire de la Francophonie en Amérique du Nord et le troisième Congrès mondial acadien ont coïncidé et à ce moment-là, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a adopté une loi sur les services pour les populations acadiennes. J'ai d'ailleurs félicité le ministre Chris d'Entremont qui était porteur de ce dossier. Depuis, nous nous sommes rencontrés et nous avons discuté sur la façon dont le gouvernement du Canada et Patrimoine canadien en particulier — parce que c'est là que les ententes sont conclues — pouvaient les aider à mettre en œuvre leur plan d'action qui est calqué en grande partie sur le nôtre. Et à ce que je sache, ces discussions vont bon train et je n'ai pas eu d'écho du contraire. Quand je n'ai pas d'écho que cela va mal, c'est que cela va bien. Je ne devrais pas présupposer cela, mais je sais que le ministre d'Entremont a eu plusieurs discussions et je ne sais pas s'il y a eu des développements récents. Je crois qu'ils se sentent confiants qu'ils auront l'aide nécessaire pour avancer.

Le sénateur Comeau : L'impression que j'ai eue lors de mon passage en Nouvelle-Écosse récemment, c'est que si le fédéral était prêt à augmenter les fonds, je parle du 50/50 ici, je pense que la province serait plus réceptive. Le fédéral est en train de dire que c'est assez pour le moment. C'est l'impression que j'ai eue de la part des fonctionnaires et du ministre.

Au début de votre présentation, vous avez fait mention des ententes pour la petite enfance et vous avez passé très vite à travers la question du Québec et des ententes avec le Québec. Pouvez-vous répéter pour moi? J'ai mal compris.

M. Bélanger : Sur huit ententes présentement signées, sept d'entre elles ont des clauses linguistiques qui peuvent varier un peu. Ce sont des clauses linguistiques qui vont spécifier que les provinces doivent faire rapport sur soit le nombre de places qui

there are also clauses that deal with the need for consultation, and so forth.

I think that in every case the communities showed their satisfaction with linguistic matters. The only agreement where there is no satisfaction is the one with Quebec, simply because their legislation on social services and child care centres already guarantees access to these services for the minority linguistic community, the anglophone community of Quebec, which was not the case in other provinces.

Senator Comeau: I understand; I think that I have finished with my questions.

[English]

Senator Murray: I am an Ontario senator but I was born in Nova Scotia. I take some interest in these matters. When we ran into each other on November 11, I mentioned this committee had been in Nova Scotia and I would like to follow-up on what Senator Comeau said.

It is a revelation to go there and you could cite all kinds of statistic and come away pessimistic. They are down to four per cent, or less, of the population and there has been, in the past, a rate of assimilation that is serious. I think the figure is 80 per cent of the ayants droit who present themselves at the schools have inadequate French. That is a simple way to put it. On the other side, however, we found there was a will not just to survive, but to flourish as a community. More than that, they have certain infrastructure now. We know the history that there are 19 schools going from kindergarten to grade 12. There is the Collège de L'Acadie with five campuses in the province where people can obtain further education. There is L'Université Sainte-Anne, Radio-Canada, and so on. I come away believing that there is reason for hope and a positive approach here.

Most important now, as Senator Comeau mentioned, the Government of Nova Scotia has come forward with legislation and a plan that they put before us. What was impressive to me about the plan was not so much that it was full of grand and noble ideals, although I suppose it was, but that it was doable, with practical plans and objectives that they can reach.

I hope that the federal government, which has done a lot in this field and a lot for the linguistic minorities, will be a real partner here. Money is always welcome, but when you think of it, over 35 years, as the commissioner reminded us earlier, we have built up in both the federal sphere and in other provinces, a body of knowledge, history, expertise and all the rest of it. If you and your advisers get into this with a province such as Nova Scotia, you can help them implement it. If, in one area or another they are, perhaps, moving more slowly than they would like to, you can give technical assistance; in other areas encouragement about what was done elsewhere would be helpful. I know money is important, but the way to make this happen is to have a real

offrent des services ou le nombre de places même à l'intérieur des services et des clauses également par rapport au besoin de consulter, ainsi de suite.

Je crois que c'est dans tous les cas, les communautés nous ont fait part de leur satisfaction avec les causes linguistiques. La seule entente où il n'y en a pas, c'est le Québec, pour la simple raison que la Loi sur les services sociaux et sur les garderies garantit déjà aux communautés linguistiques minoritaires, la communauté anglophone du Québec, l'accès à ces services, ce qui n'était pas le cas dans les autres provinces.

Le sénateur Comeau : Je comprends, je crois que c'est tout pour mes questions.

[Traduction]

Le sénateur Murray : Je suis sénateur de l'Ontario mais né en Nouvelle-Écosse. Ce sont des questions qui m'intéressent. Quand nous nous sommes rencontrés par hasard, le 11 novembre, j'ai mentionné le voyage de notre comité en Nouvelle-Écosse et je voudrais enchaîner sur ce qu'a dit le sénateur Comeau.

Aller là-bas est une véritable révélation. On pourrait citer des masses de statistiques à l'appui d'un point de vue pessimiste : ils en sont à 4 p. 100 de la population, ou moins, et le taux d'assimilation, par le passé, a été grave. Je crois que 80 p. 100 des ayants droit se présentant dans les écoles parlent un français inadéquat. C'est une façon simple de mesurer la situation. N'empêche que nous avons constaté, non seulement un désir de survivre, mais le goût de prospérer comme communauté. Qui plus est, il existe maintenant une certaine infrastructure. Nous avons tous entendu dire qu'il y avait 19 écoles allant du jardin d'enfants à la 12^e année. Il y a le Collège de l'Acadie, avec cinq emplacements dans la province où des gens peuvent faire des études supérieures. Il y a l'Université Sainte-Anne, Radio-Canada, et cetera. Bref, je suis revenu de Nouvelle-Écosse avec le sentiment que nous avons des raisons d'espérer et qu'il existait une approche positive, là-bas.

Qui plus est, comme l'a mentionné le sénateur Comeau, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a maintenant adopté des mesures législatives et élaboré un plan qu'il nous a présenté. Ce qui m'a frappé dans le plan n'était pas tant ses idéaux louables et grandioses, malgré leur présence, mais son caractère faisable, avec des mesures pratiques et des objectifs susceptibles d'être atteints.

J'espère que le gouvernement fédéral, qui a beaucoup œuvré dans ce domaine et en faveur des minorités linguistiques, s'avérera un véritable partenaire pour eux. L'argent est toujours le bienvenu mais, en y pensant bien, en 35 ans d'expérience, comme nous l'a rappelé la commissaire plus tôt, il existe aussi une expertise acquise au niveau fédéral et dans les autres provinces, un ensemble de connaissances, une histoire, etc. Si vous et vos conseillers vous mêlez de la question de la Nouvelle-Écosse, vous pouvez aider la province à mettre son plan en œuvre. Si, dans un domaine ou un autre, les choses progressent plus lentement que ne le souhaiterait la province, vous pouvez offrir une assistance technique; dans d'autres cas, ce sont des

working partnership, always respecting each other's jurisdiction, as we say. Given that the foundation is there, five or 10 years from now it might be a success story.

I have read all the early childhood agreements in principle. Some are stronger than others, but they are all good. I was agreeably surprised when I read them. After the agreement in principle, they get down to the nitty-gritty — money and all that sort of thing. It will take some monitoring to ensure that it works out the way we hope it works out.

They have made a good start. Some of them are proud of it. I mentioned to the committee earlier that, on a different topic, I had occasion to speak with Manitoba the other day. The provincial Minister of Finance took the trouble to point out what they had done. He said, "We insisted on this. This is what is there in minority language." As I observed to the commissioner when she was here, the glass is half full and maybe a little more in many respects. That is really not a question. It is a comment to send you on your way in these dark days.

Mr. Bélanger: I thank you for that. Cooperation is truly the situation in Nova Scotia now. What triggered it that summer, apart from the goodwill of people, was an influx of tourists from everywhere. There was great pride in the province. It led quickly to the act, and a plan. We have reason to be optimistic. We have enough reason to be pessimistic in the world, but we have now, as you have mentioned, 19 schools. There is also a network for health and access to the services in French.

I know that Nova Scotia is now talking about immigration. We signed an agreement today with Ontario that specifically includes an obligation to consult with the Association of Francophone Municipalities of Ontario, AFMO. We also have, as you said, the agreement on daycare. There is also an organization of lawyers. There is progress on that side. Le Réseau de développement économique et d'employabilité, RDEE in Nova Scotia. The Atlantic Canada Opportunities Agency, ACOA, has been cited as an organization that is aware of its responsibilities in terms of official languages. We are now in the process of renegotiating manpower agreements. The Government of Canada had been criticized, and rightly so in the past, vis-à-vis the agreements we signed with provinces on labour. We are now into the renegotiation phase of some agreements and making sure there are linguistic clauses. Yes, there is money, but there is money flowing from existing programs and then there is overall additional help. In this case, the Government of Canada is prepared to work on both fronts.

encouragements sur ce qui s'est fait ailleurs qui seraient utiles. Je sais que l'argent est important, mais si l'on veut que l'effort porte ses fruits, il faut que s'établisse un véritable partenariat, où chacun respecte le domaine de compétence de l'autre, comme nous le précisons toujours. Vu les bases qui existent là-bas, dans cinq ou dix ans il est possible qu'on soit en mesure d'applaudir une réussite.

J'ai lu tous les accords de principe concernant la petite enfance. Ils sont tous bons même si certains sont plus solides que d'autres. C'était une surprise agréable. Une fois l'accord de principe conclu, on s'occupe des détails — les budgets et toutes sortes de modalités. Il va falloir surveiller pour garantir l'aboutissement que nous espérons.

Les choses ont bien démarré. Certaines provinces en tirent de la fierté. Comme je le disais plus tôt aux membres du comité, j'ai eu l'occasion de parler aux gens du Manitoba l'autre jour, à propos d'autre chose. Le ministre provincial des Finances s'est donné la peine de m'expliquer ce qu'on avait fait là-bas. Il a dit : « Nous avons insisté là-dessus. Voilà ce qui est prévu pour la langue de la minorité. » Comme je l'ai fait remarquer à la commissaire quand elle a comparu, nous sommes à mi-chemin et à bien des égards, plus près du but encore. Je sais que je n'ai pas posé de questions. Ce n'est qu'une remarque dont je vous fais part pour égayer les jours sombres que nous vivons.

M. Bélanger : Je vous en remercie. En Nouvelle-Écosse actuellement, on parle de véritable coopération. Outre la bonne volonté des gens, c'est la visite de touristes venus de partout qui a déclenché cela cet été-là. La fierté régnait dans la province. Cela a mené rapidement à la loi et à un plan. Nous avons tout lieu d'être optimistes. De nos jours, il y a assez de raisons d'être pessimistes pour que nous nous félicitions, comme vous l'avez dit, de la participation de 19 écoles. Il existe également un réseau d'accès aux services de santé et autres en français.

Je sais que la Nouvelle-Écosse s'intéresse actuellement à l'immigration. Nous avons signé aujourd'hui un accord avec l'Ontario qui comporte une clause exigeant une consultation avec l'Association des municipalités francophones de l'Ontario. Comme vous l'avez dit, nous avons désormais un accord sur les garderies. Il y a aussi une organisation d'avocats. Les choses progressent à cet égard. Le réseau de développement économique et d'employabilité, RDEE de Nouvelle-Écosse. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'APECA, a été citée en exemple en tant qu'organisation consciente de ses responsabilités dans le domaine des langues officielles. Nous sommes en train de renégocier les accords sur la main-d'oeuvre. Le gouvernement du Canada a été critiqué, à raison par le passé, à l'occasion des accords de main-d'oeuvre signés avec les provinces. Certains accords sont à l'étape de la renégociation actuellement et nous veillons à y insérer des clauses linguistiques. En effet, il y aura des injections d'argent, selon les programmes existants mais des sommes supplémentaires seront versées également. À cet égard, le gouvernement du Canada est prêt à travailler sur les deux fronts.

The framework that we set up should help to reach targets. It is starting at a lower bar than in other provinces, but that does not mean progress cannot be made. I have to be optimistic in this business; otherwise, there is no point.

[*Translation*]

The Chairman: Mr. Minister, must you still leave at 6:30 p.m.?

Mr. Bélanger: No.

The Chairman: Are you waiting for the sound of the bells?

Mr. Bélanger: Can we hear them from here?

The Chairman: Yes, if you open the door.

Mr. Bélanger: I think that someone will certainly come to tell me.

The Chairman: All right.

Senator Tardif: I think that this management framework for the official languages program is really an excellent beginning. There are clear and precise performance indicators, and the framework really defines the target. It is excellent. If all the departments and commissions do as well, we should move ahead quite well.

But I am thinking, for instance, of the Canadian Tourism Commission, which did not get a good report from the Official Languages Commissioner regarding its will to go ahead with an action plan for official languages or regarding the services it provides to the public. We know that there was a change and that they moved.

Can such a framework, with its positive impact, be imposed? What pressure can we bring to bear to make sure that they carry out their commitments by introducing such a framework?

Mr. Bélanger: There are two things. With regard to the Canadian Tourism Commission, this also involved the issue of language of work. I think that when they decided to move, the awareness of the government apparatus was raised and they realized that there was a gap. The current policy maintains the existing rights of the employees.

Those who chose to move will keep their right to work in either French or English until the time when the government has finished reviewing and creating a policy for the headquarters of a Canadian government agency with regard to language of work.

With regard to an action plan, I think that we should note the importance of Bill S-3 that the Senate sent to the House, and that the government now supports, and that is now back in the Senate. This bill will make it compulsory for everyone to take active measures. This will require some planning. All the departments and all the agencies without exception, one year after Bill S-3 has

Le cadre que nous avons élaboré devrait permettre d'atteindre les cibles. Au départ, la province accuse un retard par rapport aux autres, mais cela ne signifie pas que nous ne puissions pas progresser. Il faut être optimistes en l'occurrence. Autrement, ce n'est pas la peine.

[*Français*]

Le président : Monsieur le ministre, devez-vous toujours partir à 18 h 30?

M. Bélanger : Non.

Le président : Est-ce que vous attendez le son du timbre?

M. Bélanger : Est-ce qu'on les entend d'ici?

Le président : Si on ouvre la porte, oui.

M. Bélanger : Je pense bien que quelqu'un va venir m'avertir.

Le président : D'accord.

Le sénateur Tardif : Je pense que ce cadre de gestion pour le programme des langues officielles est vraiment un excellent départ. Les indicateurs de rendement sont clairs et précis, ainsi que le cadre des mesures où on voit réellement les cibles. C'est excellent. Si tous les départements et les commissions s'en tiennent à cela, on devrait faire de bons progrès.

Je pense toutefois à un exemple comme la Commission canadienne du tourisme, qui n'a pas obtenu un excellent rapport du commissaire aux langues officielles quant à leur volonté d'avancer un plan d'action pour les langues officielles, ni pour leurs services fournis au public. On sait qu'il y a eu un changement et un déménagement.

Les impacts positifs d'un tel cadre pourraient-ils être assujettis? Quelle force pourrait-on y apporter pour s'assurer qu'ils respectent certains de leurs engagements en mettant sur pied un tel cadre?

M. Bélanger : Il y a deux choses. Par rapport à la question de la Commission canadienne du tourisme, il y avait aussi toute la question de la langue de travail. Je pense que la décision de son déménagement a précipité une prise de conscience à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et qu'effectivement, il y a un vide. Pour l'instant, la politique est que les droits existants des employés sont maintenus.

Ceux et celles qui auront opté pour le déménagement maintiendront leur droit de travailler en français ou en anglais jusqu'à ce que le gouvernement termine l'exercice entrepris de revoir et de créer une politique à cet effet pour les quartiers généraux d'une agence du gouvernement du Canada en ce qui concerne la langue de travail.

Pour ce qui est d'un plan d'action, je crois qu'il est bon de constater l'importance du projet de loi S-3, que le Sénat a envoyé à la Chambre, que le gouvernement appuie maintenant, et qui est de retour au Sénat. Ce projet de loi va créer une obligation d'agir pour tous. À cette fin, ils devront faire des plans. Et tous les ministères et toutes les agences, sans exception, un an après que le

received royal assent, if and when it receives it, will have to do this work. The Canadian Tourism Commission will not be exempted.

[English]

Senator Buchanan: During the committee's travels to Nova Scotia, I found a common thread running through most of the francophone community. I was pleased to see the kinds of organizations that many communities have to promote, develop and further French language and culture in their education system, health facilities and community organizations. Perhaps I should not say this too roughly but bureaucracy is killing many of them because it is stifling them.

We heard that many community organizations find the paperwork coming from Halifax overwhelming. Some of these communities are isolated and do not have the funding or the organization to do that amount of paperwork for the bureaucracy that is pushed on them. One organization in Cheticamp said it had given up applying for certain programs because it could not fund the consultants required to prepare business plans and the preparation for the community organization for cultural programs. The community organizations receive little or no help from the relevant federal government department to help them. It seemed to me that the bureaucracy was beginning to stifle some of these communities, which might result in killing some of the great opportunities we might have there. We found evidence of that in almost every organization we met with. The organizations are anxious to stop the slow assimilation into the anglophone communities of these areas.

In Nova Scotia over the years, we have seen areas such as Cheticamp, Chezzetcook and other vibrant Acadian communities on the eastern shore disappear. They are gone. Perhaps 1 per cent or 2 per cent of the population, who are francophones, can speak French or have anything to do with the French culture anymore.

Senator Comeau: If I may interject, an area like Chezzetcook has lost most of its French language but the children from that area would be ayants droit. There is no move by anyone to recoup those people. Neither the provincial nor the federal governments is doing anything about that. Chezzetcook should be looked at by the federal government.

Senator Buchanan: The danger is that once you begin, you will find that areas such as Petit-de-Gras, Louisdale L'Ardoise and Cheticamp are slowly but surely losing their sense of being Acadian francophones and developing their culture with the young people. The young people are leaving the area but the ones who stay are not becoming part of the French milieu.

I asked one lady in Cheticamp what her biggest problem was with her organization and she replied that it was the bureaucracy in Sydney. I am not condemning the people that work in the

projet de loi S-3 aura reçu la sanction royale, le cas échéant, auront à faire ce travail. La Commission canadienne du tourisme ne sera pas exemptée.

[Traduction]

Le sénateur Buchanan : À l'occasion de la visite du comité en Nouvelle-Écosse, j'ai constaté un trait commun présent dans la plupart des localités francophones. C'est avec satisfaction que j'ai constaté que bien des collectivités avaient des organisations soucieuses de la promotion et de l'épanouissement de la langue et de la culture françaises dans leur système d'éducation, leurs services de santé et leurs organisations communautaires. Je ne devrais peut-être pas être trop direct mais plusieurs sont menacées parce que la bureaucratie les étouffe.

On nous a dit que nombre d'organisations communautaires trouvaient très lourde la paperasserie venant de Halifax. Certaines de ces localités sont isolées et n'ont pas les moyens financiers ou l'organisation nécessaire pour faire face à la quantité de paperasse qu'on leur impose. Une organisation à Cheticamp nous a dit qu'elle avait renoncé à demander de participer à certains programmes parce qu'elle ne pouvait pas trouver les experts-conseils nécessaires à la préparation des plans d'entreprise et des programmes culturels communautaires. Nos organisations communautaires ne peuvent pour ainsi dire pas compter sur les ministères fédéraux compétents pour les aider. Il m'a semblé que la bureaucratie commençait à étouffer certaines de ces collectivités, ce qui pourrait aboutir à l'anéantissement d'une partie du potentiel qu'elles représentent. Nous avons pu constater cela auprès de presque toutes les organisations que nous avons rencontrées. Ces organisations ont le souci d'enrayer la lente assimilation par les collectivités anglophones avoisinantes.

Au fil des ans, nous avons vu en Nouvelle-Écosse de rigoureuses collectivités acadiennes comme Cheticamp, Chezzetcook et d'autres sur la côte est disparaître. Elles n'existent plus. Il n'y a plus que un ou deux pour cent de la population qui soit francophone, qui puisse parler français ou qui maintient la culture française.

Le sénateur Comeau : Permettez-moi de vous interrompre. Chezzetcook a perdu l'essentiel de l'usage du français mais les enfants de cette région seraient des ayants droit. Personne n'essaie de faire renaître les choses. Ni le gouvernement provincial ni le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral devrait s'occuper de Chezzetcook.

Le sénateur Buchanan : Quand on y regarde de plus près, on constate le danger que court Petit-de-Gras, Louisdale L'Ardoise et Cheticamp qui lentement mais sûrement perdent leurs notions d'être francophones acadiens et la volonté de faire en sorte que s'épanouisse leur culture pour les jeunes. Les jeunes quittent la région et ceux qui restent ne s'intègrent pas au milieu francophone.

J'ai posé la question à une dame de Cheticamp et je lui ai demandé quelle était la plus grosse difficulté qu'avait rencontrée son organisation. Elle m'a répondu que c'était la bureaucratie de

offices in Sydney but I have found over the years in government that people are overwhelmed by paperwork that was unnecessary, for the most part, and costly.

Mr. Bélanger: I cannot disagree with you entirely because I have heard it elsewhere as well, not only about Nova Scotia. This is somewhat of a pendulum swing that will flow from great cries of boondoggles that may or may not be as such. When that happens, there is a natural tendency to tighten up. We are into an era of control and duplications.

Senator Murray: We have 300 new auditors.

Mr. Bélanger: Yes, we are into that. There might be other ways to mitigate some of that. I am speculating because I do not have the management of any programs. I have heard that communities have complained because they have to reinvent themselves every one or two years to tie themselves to a particular project. They are project-driven as opposed to being operational. Perhaps we could look more at multi-year operational funding with some reporting to maintain accountability and transparency. Perhaps management of the Canada-Community Agreements could be lightened a bit, but we are not there yet. The pendulum is swinging one particular way. Comments such as yours and others will have to force the pendulum back a bit toward the middle but we are not there yet.

[*Translation*]

The Chairman: Would the senators please stay for a moment. First let me express our appreciation to the minister and Mr. Moisan for having appeared under the circumstances.

Honourable senators, before you leave, let me ask you to keep the draft report with you and bring it to the next sitting. I need a motion in order to append the commissioner's speaking notes to today's transcript.

The motion has been made. Is there any objection? It is carried.

The committee is adjourned.

Sydney. Je ne jette pas la pierre aux gens qui travaillent dans les bureaux de Sydney mais j'ai pu constater au fil des ans que les gens étaient submergés de paperasserie inutile, pour l'essentiel, et coûteuse.

M. Bélanger : Je ne peux pas vous contredire totalement car j'ai entendu la même chose ailleurs, et non seulement en Nouvelle-Écosse. Les choses vont d'un extrême à l'autre. On entend d'une part des protestations contre le gaspillage, à tort ou à raison. Dans ces conditions, la tendance naturelle veut qu'il y ait un resserrement. Nous vivons une époque de contrôle et de double emploi.

Le sénateur Murray : Nous avons désormais trois cents nouveaux vérificateurs.

M. Bélanger : Oui, c'est un fait. Il y a peut-être d'autres façons d'éviter cela. Je me pose la question car il ne m'incombe pas de gérer des programmes. J'ai entendu dire que des collectivités se plaignent d'avoir à se réinventer tous les ans ou tous les deux ans pour pouvoir mener à bien un projet donné. On les évalue projet par projet plutôt que de les rendre opérationnelles. On devrait peut-être envisager un financement pluriannuel, opérationnel, avec exigence de rapports pour maintenir la reddition de comptes et la transparence. On pourrait songer à alléger la gestion des ententes Canada-communauté, mais ce n'est pas encore fait. Nous perdurons dans un extrême. Les remarques que vous faites, tout comme d'autres, vont forcer un redressement quelconque, l'atteinte d'un juste milieu mais nous n'en sommes pas encore là.

[*Français*]

Le président : Je demanderais aux sénateurs de rester une seconde. Je voudrais d'abord remercier le ministre et monsieur Moisan pour leur comparution qui a été appréciée, dans les circonstances.

Honorables sénateurs, avant de nous quitter, je vous demande de garder l'ébauche du rapport avec vous et de l'apporter à la prochaine séance. Je voudrais une motion pour annexer les notes d'allocation de la commissaire à la transcription d'aujourd'hui.

C'est proposé. Il n'y a pas d'objection? C'est adopté.

La séance est levée.

APPENDIX

Dyane Adam

Commissioner of Official Languages

Notes for an Appearance before the
Senate Standing Committee on Official Languages

Ottawa, Ontario

November 21, 2005

Check against delivery

Mr. Chair:

Senators:

Let me begin by thanking you for giving me the opportunity to present to you the highlights of my sixth annual report, tabled on May 31.

This year's report stands out from the previous ones. Indeed, the 12-month period covered by the report marked two anniversaries: the 35th anniversary of the *Official Languages Act* in September 2004, and the 35th anniversary of the Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL) on April 1, 2005. To commemorate these events, we devoted Volume I of the report to a review of 35 years of progress toward linguistic duality, while Volume II is devoted to an assessment of the government of Canada's performance in 2004-2005 and highlights the activities related to OCOL's mandate.

In addition to providing an overview of the two volumes of the annual report, I would like to conclude by briefly describing the work that we have undertaken this year, which is already well under way.

**Volume I: 35 Years of Official Languages in Canada —
Achievements and Challenges**

In the wake of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, the adoption of the *Official Languages Act*, in 1969, was one of the cornerstones of a vast social construction project, based on a long-term vision and built one brick at a time.

Thirty-five years later, we see that the principle of linguistic duality is now legally entrenched and also enshrined in the Constitution itself. This constitutional recognition has encouraged successive federal governments to promote the true equality of both linguistic groups and to contribute fully to advancing both official languages in Canadian society. What is more, this commitment has been taken up by a growing number of provincial and territorial governments.

To be sure, the history of linguistic duality in Canada has been marked by stops and starts, epic battles, spectacular breakthroughs and small steps forward, but the end result is one of real progress in all sectors. We could look at this situation

ANNEXE

Dyane Adam

Commissaire aux langues officielles

Notes pour une comparution devant le Comité permanent
des langues officielles du Sénat

Ottawa (Ontario)

Le 21 novembre 2005

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Sénateurs et sénatrices,

J'aimerais d'abord vous remercier de me donner l'occasion de vous livrer les faits saillants de mon sixième rapport annuel, déposé le 31 mai dernier.

Le rapport de cette année se distingue des précédents. En effet, les douze mois couverts par le rapport ont fait l'objet de deux anniversaires: les 35 ans de la *Loi sur les langues officielles*, en septembre 2004, et les 35 ans du Commissariat aux langues officielles, le 1^{er} avril 2005. Pour souligner ces événements, nous avons consacré un premier volume au bilan des 35 ans de progrès au niveau de la dualité linguistique, et en avons consacré un second à la performance du gouvernement du Canada en 2004-2005 et aux activités liées au mandat du Commissariat.

En plus de survoler rapidement les deux volumes du rapport annuel, j'aimerais terminer en vous décrivant brièvement le travail que nous avons entrepris cette année, qui est déjà bien entamée.

**Volume I: 35 ans de langues officielles au Canada —
acquis et enjeux**

Faisant suite aux travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, en 1969, a été l'une des pierres angulaires d'un vaste projet de construction sociétale, pensé à long terme et construit une brique à la fois.

Trente-cinq ans plus tard, on constate que le principe de la dualité linguistique est maintenant enchâssé au niveau juridique, mais aussi dans la constitution elle-même. Cette reconnaissance constitutionnelle a amené les gouvernements fédéraux successifs à favoriser l'égalité réelle des deux groupes linguistiques et à contribuer pleinement à faire progresser les deux langues officielles dans la société canadienne. Cet élan a d'ailleurs été repris par un nombre grandissant de gouvernements provinciaux et territoriaux.

Certes, l'histoire de la dualité linguistique au pays est pleine de détours, de redites, de luttes épiques, de rendez-vous manqués, de coups de chance, de percées spectaculaires et de tout petits pas, mais le résultat net en est un de progression réelle dans tous les

as a glass that is still only half full. Reviewing 35 years of history, however, reminds us that, at the beginning, this glass was practically empty and that, over the years, it has been filling up slowly but surely.

So, where are we today? Significant progress has been made in several areas:

- Twice as many young Canadian Anglophones are bilingual, their proportion increasing from 7% to 14%, as illustrated by the graph on page 24 of Volume I. What is truly remarkable is that the proportion of bilingual youth has increased significantly in every province and territory without exception. The level is now 25% nationally.
- Canadians all across the country recognize the social value of bilingualism, which they support at a rate of nearly 80%. This attachment to official languages has also been confirmed by a study released earlier this week by the Centre for Research and Information on Canada, which indicated that 79% of Canadians would view the abandonment of the concept of two official languages as a negative development for the country.
- Canadians can count on a more bilingual federal administration for services in their language, and the two linguistic groups are also now equitably represented within the federal public service.
- A network of national institutions, including the CBC, the National Film Board and the Canada Council for the Arts, supports Canadian cultural expression in both official languages. This network enables us to project the Canadian personality nationally and internationally in both official languages.
- More than ever before, Canadians can expect to be heard, understood and judged by the courts in the official language of their choice.
- Official language minority communities now have access to education in their own language in schools that they manage, as well as to a developing network of post-secondary institutions, which allows them to take their place in the Canadian economy. While the educational level of the official language minorities was previously significantly below that of the majority, this gap has now been almost eliminated among the younger generation, as illustrated by the table on page 63 of the English version (page 65 of the French version).

secteurs. On peut voir cette situation comme un verre qui n'est encore qu'à moitié plein. Porter un regard sur 35 ans d'histoire nous rappelle que ce verre était au départ pratiquement vide et qu'avec les années, il se remplit lentement mais sûrement.

Alors, où en sommes-nous aujourd'hui? Soulignons certains progrès marquants:

- Les jeunes Canadiens et Canadiennes anglophones sont deux fois plus bilingues, leur proportion passant de sept à quatorze p. 100 comme l'indique le graphique de la page 24 du premier volume (voir l'Annexe 1). Ce qui est vraiment spectaculaire, c'est que la proportion de jeunes bilingues a augmenté de façon importante dans chacune des provinces et territoires sans exception. Cette proportion atteint maintenant 25 p. 100 à l'échelle du pays;
- Les Canadiens et les Canadiennes de partout au pays reconnaissent la valeur sociale du bilinguisme, qu'ils appuient d'ailleurs dans une proportion de près de 80 p. 100. Cet attachement aux langues officielles a d'ailleurs été confirmé plus tôt cette semaine par une étude du Centre d'information et de recherche sur le Canada qui indiquait que 79 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes verraient l'abandon du concept des deux langues officielles comme un changement négatif pour le pays.
- Les citoyens canadiens peuvent davantage compter sur une administration fédérale bilingue pour obtenir des services dans leur langue et les deux groupes linguistiques y sont d'ailleurs maintenant représentés de façon équitable;
- Un réseau d'institutions nationales formé notamment de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et du Conseil des arts du Canada soutient l'expression culturelle canadienne dans les deux langues officielles. Ce réseau nous permet de faire rayonner la personnalité canadienne aux échelles nationale et internationale dans les deux langues officielles;
- Plus qu'avant, le citoyen peut s'attendre à être entendu, compris et jugé dans la langue officielle de son choix par les tribunaux et les cours de justice;
- Les citoyens et les citoyennes en situation minoritaire jouissent maintenant d'un accès à l'instruction dans leur langue dans des écoles dont ils ont la gestion et d'un réseau d'établissements d'enseignement postsecondaire en développement qui leur permet de prendre leur place au sein de l'économie canadienne. Alors que le taux de scolarisation des minorités de langue officielle était auparavant très inférieur à celui de la majorité, cet écart est maintenant presque refermé chez la jeune génération, comme l'illustre le tableau de la page 65 de la version française et celui de la page 63 de la version anglaise (voir l'Annexe 1);

- Canadians have more opportunities to work in their own language.
- More than ever before, the two linguistic communities are able to benefit from the economic and social advantages related to immigration, and these advantages should be felt as well outside the large urban centres.
- Canada's linguistic duality has contributed significantly to the recognition of Canada as an international leader in respect for minorities and human rights.

Despite progress toward the true equality of the two linguistic communities, this collective project is not completed. Greater support is needed for second-language learning across Canada, the culture of the federal public service must truly embrace the daily use of both official languages, and more partnerships between governments and the official language minority communities must be created in the sectors that affect these communities' vitality.

For instance, in the minority language education sector, where a great deal has been accomplished, many communities are still working to acquire tools that are essential to their full development and vitality. Collaboration among the various levels of government is needed to expand access to post-secondary education and increase research opportunities. Steps must also be taken to allow the current system to accommodate a larger proportion of minority language education rights holders.

The development of official language minority cultural industries and media must be accelerated. These two sectors need greater support to enable them to move beyond their current precarious status. The ability to express themselves and to see their own lives reflected remains a key factor in the development of minority communities, regardless of their origin. Canadian society as a whole would benefit from providing its official language communities with more opportunities for creative expression.

As you can see, there are still a number of challenges ahead of us.

Volume II: The 2004-2005 Fiscal Year

In my previous reports, I noted that implementation of the official languages policy appears to have plateaued over the last decade, especially in terms of services to the public. Our Federal Institution Report Card, released for the very first time during the launch of the 2004-2005 annual report, confirms this finding. Where it is required, service is provided in both languages only three times out of four, a rate similar to that observed by various studies conducted by my Office and the Treasury Board over the last several years. It is no exaggeration to speak of stagnation. In addition, the active offer of bilingual service is still made by staff only one time out of four.

- Les citoyens canadiens ont davantage la possibilité de travailler dans leur langue au sein de l'administration fédérale;
- Plus qu'avant, les deux communautés linguistiques profitent des avantages économiques et sociaux liés à l'immigration et ces avantages sont appelés à s'étendre hors des grands centres;
- La dualité linguistique canadienne a largement contribué à la reconnaissance du Canada comme un chef de file au niveau du respect des minorités et des droits de la personne sur la scène internationale.

Malgré une progression vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques, ce projet collectif n'est pas terminé. L'apprentissage de la langue seconde partout au pays doit être soutenu davantage; la culture de la fonction publique fédérale doit véritablement intégrer l'utilisation des deux langues officielles au quotidien; et davantage de partenariats entre les gouvernements et les communautés de langue officielle en milieu minoritaire doivent être créés dans les secteurs qui touchent la vitalité de ces communautés.

Ainsi, au niveau du secteur de l'éducation dans la langue de la minorité, où beaucoup a été fait, de nombreuses communautés travaillent toujours pour acquérir des instruments essentiels à leur plein épanouissement. Une collaboration est nécessaire de la part des différents ordres de gouvernement pour élargir l'accès à l'enseignement postsecondaire et augmenter les possibilités de recherche. Des mesures doivent également être prises pour permettre au système scolaire actuel d'accueillir une plus grande proportion de personnes ayant droit à l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le développement doit être accéléré dans les industries culturelles et les médias de langue officielle en situation minoritaire. Un meilleur soutien à ces deux secteurs leur permettrait d'aller au-delà de la précarité qui les caractérisent actuellement. La capacité de s'exprimer et de porter un regard sur elle-même reste un facteur-clé dans le développement d'une communauté minoritaire, quelle que soit son origine. C'est toute la société canadienne qui sortirait gagnante de voir ses communautés de langue officielle rayonner davantage.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs défis se profilent encore à l'horizon.

Volume II: l'année financière 2004-2005

Dans mes rapports précédents, j'ai évoqué que la mise en œuvre de la politique des langues officielles semble plafonner depuis une bonne décennie, surtout au niveau des services au public. Le bulletin de rendement des institutions fédérales, dévoilé en grande première lors de mon rapport annuel de 2004-2005, confirme ce constat. Là où il est requis, le service n'est dispensé dans les deux langues que trois fois sur quatre, un niveau semblable à celui observé par diverses études du Commissariat aux langues officielles et du Conseil du Trésor depuis plusieurs années. Il n'est pas trop fort de parler de stagnation. De plus, l'offre active de service bilingue par le personnel n'est toujours effectuée qu'une fois sur quatre.

These national statistics conceal a very unequal reality: while the federal agencies generally succeed very well in offering quality service in both official languages in Quebec and in the National Capital Region, our data indicate that, in some regions, service is provided in both languages less than 50% of the time and the active offer of service is almost non-existent. The table on page 19 of Volume II is revealing with regard to this point. I am sure you will agree that the federal government is capable of doing much better, provided that it is willing to consider changes in the way services are currently provided.

To continue to monitor the situation, a second Report Card will be published as part of my last annual report. This will make it easier than before to identify the institutions where progress is being made, and those which are slow in improving their services in the minority official language.

One of the concerns of Canadians is of course the accountability and transparency of public institutions. In this context, the mid-term assessment of the *Action Plan for Official Languages* is, in my view, a very important exercise. I hope to have the opportunity to discuss it with you at a later date, once we have had the opportunity to complete the study.

I have also emphasized the importance of clarifying the scope of Part VII of the Act, as provided for in Bill S-3 tabled by your esteemed colleague, Jean-Robert Gauthier, before he retired. As you know, the House of Commons have adopted Bill S-3 during third reading last Thursday. I am confident that you will proceed rapidly with this Bill when it comes back to Senate so that it may be submitted for Royal Assent as soon as possible.

Moreover, I am happy to report that the government has responded quickly to most of the recommendations of my previous report, including the review of official languages policies by the Treasury Board. Of the 11 recommendations made in my previous annual report, more than two-thirds have been implemented at least partially or are in the process of being implemented.

I would like to highlight the efforts of the Public Service Human Resources Management Agency of Canada in the review of its official languages policies. Phase I, in force since April 1, 2004, has been successfully implemented. Phase II came into force on July 15, 2005, and gives priority to the issue of language of service. I hope that the leadership that the Agency has shown on the issue of imperative staffing will be reflected in the other components of its mandate with respect to official languages, particularly the issues related to language of work in the context of relocations outside regions designated bilingual and the audits required to ensure the application of the Regulations.

Finally, through Bill C-47, the government moved to maintain Air Canada's language obligations. On Thursday, November 3, the House of Commons gave the bill its second reading and referred it to the Standing Committee on Transport, where I'll be

Ces statistiques nationales cachent une réalité très asymétrique: alors que les agences fédérales réussissent généralement très bien à offrir un service de qualité dans les deux langues officielles au Québec et dans la région de la capitale nationale, nos données indiquent que dans certaines régions, le service est présent dans les deux langues moins d'une fois sur deux et l'offre active est presque inexistante. Le tableau de la page 19 du volume II est éloquent à ce sujet (voir l'Annexe 1). Vous conviendrez avec moi que le gouvernement fédéral est en mesure de faire beaucoup mieux, en autant qu'il soit prêt à envisager des changements dans la façon dont les services sont offerts actuellement.

Pour continuer à suivre la situation, un deuxième bulletin de rendement sera publié dans le cadre de mon dernier rapport annuel. Il sera donc plus facile qu'auparavant d'identifier les institutions où des progrès sont réalisés, et celles qui tardent à améliorer leurs services dans la langue de la minorité.

Une des préoccupations des citoyens et des citoyennes est bien sûr la reddition de compte et la transparence des institutions publiques. Dans ce contexte, l'évaluation de mi-parcours du *Plan d'action pour les langues officielles* me semble être un exercice des plus importants. J'espère avoir l'occasion d'en discuter avec vous à une date ultérieure, lorsque nous aurons eu l'occasion d'en terminer l'étude.

J'ai aussi souligné l'importance de clarifier la portée de la partie VII de la *Loi*, tel que prévu dans le projet de loi S-3 déposé par votre estimé collègue, Jean-Robert Gauthier, avant qu'il prenne sa retraite. Comme vous le savez, le projet de loi S-3 a été adopté en troisième lecture jeudi dernier par la Chambre des communes. Je suis certaine que vous traiterez le projet de loi rapidement dès son retour au Sénat pour qu'il passe à l'étape de la sanction royale dès que possible.

Ceci dit, je suis heureuse de rapporter que le gouvernement a répondu avec empressement à la plupart des recommandations de mon rapport précédent, notamment la révision des politiques en matière de langues officielles par le Conseil du Trésor. Des onze recommandations formulées lors de mon rapport annuel précédent, plus des deux tiers sont appliquées au moins partiellement, ou sont en voie de l'être.

J'aimerais souligner les efforts de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada dans la révision de ses politiques en matière de langues officielles. La phase I, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2004, a été implantée avec succès. Quant à la phase II, elle est entrée en vigueur le 15 juillet 2005 et s'attaque en priorité à la langue de service. J'espère que le leadership démontré par l'Agence sur la question de la dotation impérative se reflètera dans les autres composantes de son mandat par rapport aux langues officielles, notamment les questions liées à la langue de travail dans le cadre de déménagements à l'extérieur des régions désignées bilingues, de même que les questions liées aux vérifications nécessaires pour s'assurer de l'application du règlement.

Finalement, par le projet de loi C-47, le gouvernement a agi pour maintenir les obligations linguistiques de la compagnie aérienne. Le jeudi 3 novembre dernier, la Chambre des communes a procédé à la deuxième lecture du projet de loi et l'a envoyé pour

discussing it tomorrow morning. Because of the high number of complaints we are receiving about Air Canada, I am monitoring this issue closely.

I am happy to note that this bill is receiving the support of all the political parties. As you know, Bill C-47 has the very specific objective of maintaining the language rights of the public and Air Canada employees. Even though it has been referred to the Standing Committee on Transport for study, I hope you will have the opportunity to discuss this bill.

Therefore, it is important that the amendments proposed by Bill C-47 clearly set out the language requirements of entities owned by ACE Aviation Holdings, in order to avoid as much as possible legal proceedings aimed at clarifying the scope of the legislative amendments and the application of the *Official Languages Act*. In other words, we must ensure that the amendments result in making Air Canada and all its former divisions, such as Ground Handling Services and Technical Services, subject to the *Official Languages Act*.

Conclusion: Drawing Lessons to Build the Future

In conclusion, when one reaches the ripe old age of 35, one looks back to draw lessons from the experience of the years gone by. For official languages, I see two main lessons.

First, political leadership from the highest level is essential. The experience of the past 35 years shows that major progress in official languages was achieved during times of strong political leadership at the federal level. Conversely, these gains are eroded when the government is less vigilant and less committed to promoting duality and to supporting the linguistic minorities in particular. Vigorous and sustained leadership is therefore necessary to achieve equality of treatment of both official language groups.

Second, collaboration among the various levels of government has produced remarkable results, especially when the minority official language communities are involved as partners. For example, the significant progress of health services in French was possible only thanks to the participation of several provincial governments on the Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, established jointly by Health Canada and the Francophone communities in 2000. One of the best ways to help these communities to progress is to provide them with adequate tools so that they can manage their own development, while also contributing fully to Canadian society. The institutions that the majority takes for granted, such as universities, health care institutions and child care services, are too often inadequate or lacking in the minority communities.

In order for a social project of this scope to continue to progress — in order for the glass to finally be full — linguistic duality as an original expression of Canadian diversity must remain a key aspect of Canada's image as a world leader in human rights and respect for minorities.

étude au Comité permanent des transports, où j'aborderai cette question demain matin. En raison du nombre élevé de plaintes que nous recevons contre Air Canada, je suis ce dossier de près.

Je suis heureuse de constater que ce projet de loi bénéficie de l'appui de tous les partis politiques. Comme vous le savez, le projet de loi C-47 a l'objectif très précis de maintenir les acquis linguistiques du public et des employés d'Air Canada. Bien qu'il ait été référé au comité des Transports, j'espère que vous pourrez vous y pencher.

Ainsi, il est important que les amendements proposés par le projet de loi C-47 énoncent clairement les obligations linguistiques des entités de Gestion ACE Aviation, de façon à éviter autant que possible des recours judiciaires visant à faire clarifier la portée des amendements législatifs et l'application de la *Loi sur les langues officielles*. En d'autres mots, il faut s'assurer que les amendements auront pour effet d'assujettir Air Canada et ses anciennes divisions, telles que Ground Handling Services et Technical Services, à l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

Conclusion: les leçons à retenir pour bâtir l'avenir

En conclusion, quand on atteint l'âge de 35 ans, on tire des leçons des années que l'on a vécues. Pour les langues officielles, j'en vois deux principales.

Premièrement, un leadership politique venant du plus haut niveau est essentiel. L'expérience des 35 dernières années démontre que les grands progrès dans le dossier des langues officielles ont été obtenus lors de moments de fort leadership politique au niveau fédéral. À l'inverse, ces acquis s'érodent lorsque le gouvernement est moins vigilant et moins engagé à promouvoir la dualité et à soutenir en particulier les minorités linguistiques. Un leadership énergique, mais surtout soutenu, est donc nécessaire pour atteindre l'égalité de traitement des deux groupes de langue officielle.

Deuxièmement, la collaboration entre les différents ordres de gouvernement a donné des résultats remarquables, surtout lorsqu'elle faisait appel aux communautés de langue officielle en milieu minoritaire comme partenaires. Par exemple, les progrès marqués des services de santé en français n'ont été possibles que grâce à la participation de plusieurs gouvernements provinciaux au sein du Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, établi conjointement par Santé Canada et les communautés francophones en 2000. L'une des meilleures façons de faire progresser ces communautés consiste à les outiller convenablement pour qu'elles puissent gérer elles-mêmes leur développement et contribuer pleinement à la société canadienne. Les institutions que la majorité tient pour acquises — les universités, les établissements de santé et les services de garde — sont trop souvent inadéquates ou absentes dans les communautés en situation minoritaire.

Pour qu'un projet sociétal de cette envergure continue de progresser — pour que le verre soit finalement plein — la dualité linguistique comme expression originale de la diversité canadienne doit demeurer une part importante de l'image du Canada comme l'un des chefs de file des droits de la personne et du respect des minorités dans le monde.

My hope on the occasion of the 35th anniversary of the *Official Languages Act* would be that we continue to build on this heritage to enable Canadians to benefit from a stable and prosperous society. This milestone represents an ideal opportunity for you to take a fresh look at the results of the official languages policy and to update the federal government's practices, in order to overcome the current stagnation and better meet the changing needs of our society.

It starts with taking into account, at the outset, the impact of governmental transformations on the delivery of services in both official languages. I am thinking in particular of Service Canada and the relocation of institutions to the regions. This new federal government approach can pose a risk for the official language communities, and more broadly for Canadian society. But it is also an opportunity to establish new service delivery models better able to meet the needs of Canadians, regardless of the official language that they use. I was interested to learn about Senator Claudette Tardif's initiative to review the issue of relocating institutions; perhaps you will choose to consult more widely on this issue in the coming months, if that is possible.

Like you, we are working to provide food for thought, and to stimulate further action in the area of official languages. This is why this fall we held three discussion forums on issues that are key to Canadian linguistic duality.

By consulting experts from academia, community development stakeholders and public servants whose work is related to official languages, we addressed issues dealing with the regulatory framework of official languages, joint governance mechanisms between governments and the communities, the various factors and mechanisms that foster the vitality and development of the official language communities, and the links between linguistic duality and Canadian diversity. These issues will be addressed in my last annual report, which I hope to have the opportunity to present to you next spring.

Thank you. I would be happy to answer any questions you may have.

Mon vœu pour les 35 ans de la *Loi sur les langues officielles* serait de nous voir continuer à bâtir sur cet héritage pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de profiter d'une société stable et prospère. Ce moment-ci est l'occasion idéale pour vous de jeter un regard neuf sur les résultats de la politique des langues officielles et d'actualiser les pratiques du gouvernement fédéral, afin de briser le plafonnement actuel et de mieux répondre aux besoins changeants de notre société.

Cela commence par tenir compte, dès maintenant, de l'impact des transformations gouvernementales sur la prestation des services dans les deux langues officielles. Je pense notamment à Service Canada et aux relocalisations d'institutions en région. Cette nouvelle approche du gouvernement fédéral peut représenter un risque pour les communautés de langue officielle, et plus largement pour la société canadienne. Mais il s'agit aussi d'une occasion de mettre en place de nouveaux modèles de livraison de service répondant mieux aux besoins des citoyens et des citoyennes, quelle que soit la langue officielle qu'ils utilisent. J'ai pris connaissance avec intérêt de l'initiative de la sénatrice Claudette Tardif, qui vous demande d'examiner la question des relocalisations d'institutions; peut-être voudrez-vous en profiter pour aborder cette question de façon plus large au cours des prochains mois, si cela vous est possible.

Comme vous, nous travaillons pour alimenter la réflexion et stimuler l'action dans le domaine des langues officielles. C'est pourquoi nous avons tenu cet automne trois forums de discussion sur des enjeux qui sont au cœur de la dualité linguistique canadienne.

En consultant des experts des milieux académiques, des intervenants des milieux du développement communautaire et des fonctionnaires dont le travail est lié aux langues officielles, nous avons abordé des enjeux touchant le cadre réglementaire en matière de langues officielles; les mécanismes de gouvernance paritaire entre les gouvernements et les communautés; les différents facteurs et indicateurs de la vitalité et le développement des communautés de langue officielle; les liens entre dualité linguistique et la diversité canadienne. Ces réflexions alimenteront mon dernier rapport annuel, qui sera déposé au printemps prochain.

Je vous remercie et je serai heureuse de répondre à vos questions.

Dyane Adam
Commissioner of Official Languages

Notes for an Appearance before the
Senate Standing Committee on Official Languages

Ottawa, Ontario
November 21, 2005
Check against delivery

Mr. Chair:
Senators:

Let me begin by thanking you for giving me the opportunity to present to you the highlights of my sixth annual report, tabled on May 31.

This year's report stands out from the previous ones. Indeed, the 12-month period covered by the report marked two anniversaries: the 35th anniversary of the *Official Languages Act* in September 2004, and the 35th anniversary of the Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL) on April 1, 2005. To commemorate these events, we devoted Volume I of the report to a review of 35 years of progress toward linguistic duality, while Volume II is devoted to an assessment of the government of Canada's performance in 2004-2005 and highlights the activities related to OCOL's mandate.

In addition to providing an overview of the two volumes of the annual report, I would like to conclude by briefly describing the work that we have undertaken this year, which is already well under way.

Volume I: 35 Years of Official Languages in Canada – Achievements and Challenges

In the wake of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, the adoption of the *Official Languages Act*, in 1969, was one of the cornerstones of a vast social construction project, based on a long-term vision and built one brick at a time.

Thirty-five years later, we see that the principle of linguistic duality is now legally entrenched and also enshrined in the Constitution itself. This constitutional recognition has encouraged successive federal governments to promote the true equality of both linguistic groups and to contribute fully to advancing both official languages in Canadian society. What is more, this commitment has been taken up by a growing number of provincial and territorial governments.

To be sure, the history of linguistic duality in Canada has been marked by stops and starts, epic battles, spectacular breakthroughs and small steps forward, but the end result is one of real progress in all sectors. We could look at this situation as a glass that is still only half full. Reviewing 35 years of history, however, reminds us that, at the beginning, this glass was practically empty and that, over the years, it has been filling up slowly but surely.

So, where are we today? Significant progress has been made in several areas:

- Twice as many young Canadian Anglophones are bilingual, their proportion increasing from 7% to 14%, as illustrated by the graph on page 24 of Volume I. What is truly remarkable is that the proportion of bilingual youth has increased significantly in every province and territory without exception. The level is now 25% nationally.

- Canadians all across the country recognize the social value of bilingualism, which they support at a rate of nearly 80%. This attachment to official languages has also been confirmed by a study released earlier this week by the Centre for Research and Information on Canada, which indicated that 79% of Canadians would view the abandonment of the concept of two official languages as a negative development for the country.
- Canadians can count on a more bilingual federal administration for services in their language, and the two linguistic groups are also now equitably represented within the federal public service.
- A network of national institutions, including the CBC, the National Film Board and the Canada Council for the Arts, supports Canadian cultural expression in both official languages. This network enables us to project the Canadian personality nationally and internationally in both official languages.
- More than ever before, Canadians can expect to be heard, understood and judged by the courts in the official language of their choice.
- Official language minority communities now have access to education in their own language in schools that they manage, as well as to a developing network of post-secondary institutions, which allows them to take their place in the Canadian economy. While the educational level of the official language minorities was previously significantly below that of the majority, this gap has now been almost eliminated among the younger generation, as illustrated by the table on page 63 of the English version (page 65 of the French version).
- Canadians have more opportunities to work in their own language.
- More than ever before, the two linguistic communities are able to benefit from the economic and social advantages related to immigration, and these advantages should be felt as well outside the large urban centres.
- Canada's linguistic duality has contributed significantly to the recognition of Canada as an international leader in respect for minorities and human rights.

Despite progress toward the true equality of the two linguistic communities, this collective project is not completed. Greater support is needed for second-language learning across Canada, the culture of the federal public service must truly embrace the daily use of both official languages, and more partnerships between governments and the official language minority communities must be created in the sectors that affect these communities' vitality.

For instance, in the minority language education sector, where a great deal has been accomplished, many communities are still working to acquire tools that are essential to their full development and vitality. Collaboration among the various levels of government is needed to expand access to post-secondary education and increase research opportunities. Steps must also be taken to allow the current system to accommodate a larger proportion of minority language education rights holders.

The development of official language minority cultural industries and media must be accelerated. These two sectors need greater support to enable them to move beyond their current precarious status. The ability to express themselves and to see their own lives

reflected remains a key factor in the development of minority communities, regardless of their origin. Canadian society as a whole would benefit from providing its official language communities with more opportunities for creative expression.

As you can see, there are still a number of challenges ahead of us.

Volume II: The 2004-2005 Fiscal Year

In my previous reports, I noted that implementation of the official languages policy appears to have plateaued over the last decade, especially in terms of services to the public. Our Federal Institution Report Card, released for the very first time during the launch of the 2004-2005 annual report, confirms this finding. Where it is required, service is provided in both languages only three times out of four, a rate similar to that observed by various studies conducted by my Office and the Treasury Board over the last several years. It is no exaggeration to speak of stagnation. In addition, the active offer of bilingual service is still made by staff only one time out of four.

These national statistics conceal a very unequal reality: while the federal agencies generally succeed very well in offering quality service in both official languages in Quebec and in the National Capital Region, our data indicate that, in some regions, service is provided in both languages less than 50% of the time and the active offer of service is almost non-existent. The table on page 19 of Volume II is revealing with regard to this point. I am sure you will agree that the federal government is capable of doing much better, provided that it is willing to consider changes in the way services are currently provided.

To continue to monitor the situation, a second Report Card will be published as part of my last annual report. This will make it easier than before to identify the institutions where progress is being made, and those which are slow in improving their services in the minority official language.

One of the concerns of Canadians is of course the accountability and transparency of public institutions. In this context, the mid-term assessment of the *Action Plan for Official Languages* is, in my view, a very important exercise. I hope to have the opportunity to discuss it with you at a later date, once we have had the opportunity to complete the study.

I have also emphasized the importance of clarifying the scope of Part VII of the Act, as provided for in Bill S-3 tabled by your esteemed colleague, Jean-Robert Gauthier, before he retired. As you know, the House of Commons have adopted Bill S-3 during third reading last Thursday. I am confident that you will proceed rapidly with this Bill when it comes back to Senate so that it may be submitted for Royal Assent as soon as possible.

Moreover, I am happy to report that the government has responded quickly to most of the recommendations of my previous report, including the review of official languages policies by the Treasury Board. Of the 11 recommendations made in my previous annual

report, more than two-thirds have been implemented at least partially or are in the process of being implemented.

I would like to highlight the efforts of the Public Service Human Resources Management Agency of Canada in the review of its official languages policies. Phase I, in force since April 1, 2004, has been successfully implemented. Phase II came into force on July 15, 2005, and gives priority to the issue of language of service. I hope that the leadership that the Agency has shown on the issue of imperative staffing will be reflected in the other components of its mandate with respect to official languages, particularly the issues related to language of work in the context of relocations outside regions designated bilingual and the audits required to ensure the application of the Regulations.

Finally, through Bill C-47, the government moved to maintain Air Canada's language obligations. On Thursday, November 3, the House of Commons gave the bill its second reading and referred it to the Standing Committee on Transport, where I'll be discussing it tomorrow morning. Because of the high number of complaints we are receiving about Air Canada, I am monitoring this issue closely.

I am happy to note that this bill is receiving the support of all the political parties. As you know, Bill C-47 has the very specific objective of maintaining the language rights of the public and Air Canada employees. Even though it has been referred to the Standing Committee on Transport for study, I hope you will have the opportunity to discuss this bill.

Therefore, it is important that the amendments proposed by Bill C-47 clearly set out the language requirements of entities owned by ACE Aviation Holdings, in order to avoid as much as possible legal proceedings aimed at clarifying the scope of the legislative amendments and the application of the *Official Languages Act*. In other words, we must ensure that the amendments result in making Air Canada and all its former divisions, such as Ground Handling Services and Technical Services, subject to the *Official Languages Act*.

Conclusion: Drawing Lessons to Build the Future

In conclusion, when one reaches the ripe old age of 35, one looks back to draw lessons from the experience of the years gone by. For official languages, I see two main lessons.

First, political leadership from the highest level is essential. The experience of the past 35 years shows that major progress in official languages was achieved during times of strong political leadership at the federal level. Conversely, these gains are eroded when the government is less vigilant and less committed to promoting duality and to supporting the linguistic minorities in particular. Vigorous and sustained leadership is therefore necessary to achieve equality of treatment of both official language groups.

Second, collaboration among the various levels of government has produced remarkable results, especially when the minority official language communities are involved as

partners. For example, the significant progress of health services in French was possible only thanks to the participation of several provincial governments on the Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, established jointly by Health Canada and the Francophone communities in 2000. One of the best ways to help these communities to progress is to provide them with adequate tools so that they can manage their own development, while also contributing fully to Canadian society. The institutions that the majority takes for granted, such as universities, health care institutions and child care services, are too often inadequate or lacking in the minority communities.

In order for a social project of this scope to continue to progress—in order for the glass to finally be full—linguistic duality as an original expression of Canadian diversity must remain a key aspect of Canada’s image as a world leader in human rights and respect for minorities.

My hope on the occasion of the 35th anniversary of the *Official Languages Act* would be that we continue to build on this heritage to enable Canadians to benefit from a stable and prosperous society. This milestone represents an ideal opportunity for you to take a fresh look at the results of the official languages policy and to update the federal government’s practices, in order to overcome the current stagnation and better meet the changing needs of our society.

It starts with taking into account, at the outset, the impact of governmental transformations on the delivery of services in both official languages. I am thinking in particular of Service Canada and the relocation of institutions to the regions. This new federal government approach can pose a risk for the official language communities, and more broadly for Canadian society. But it is also an opportunity to establish new service delivery models better able to meet the needs of Canadians, regardless of the official language that they use. I was interested to learn about Senator Claudette Tardif’s initiative to review the issue of relocating institutions; perhaps you will choose to consult more widely on this issue in the coming months, if that is possible.

Like you, we are working to provide food for thought, and to stimulate further action in the area of official languages. This is why this fall we held three discussion forums on issues that are key to Canadian linguistic duality.

By consulting experts from academia, community development stakeholders and public servants whose work is related to official languages, we addressed issues dealing with the regulatory framework of official languages, joint governance mechanisms between governments and the communities, the various factors and mechanisms that foster the vitality and development of the official language communities, and the links between linguistic duality and Canadian diversity. These issues will be addressed in my last annual report, which I hope to have the opportunity to present to you next spring.

Thank you. I would be happy to answer any questions you may have.

Dyane Adam
Commissaire aux langues officielles

**Notes pour une comparution devant le Comité permanent
des langues officielles du Sénat**

Ottawa (Ontario)
Le 21 novembre 2005
Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Sénateurs et sénatrices,

J'aimerais d'abord vous remercier de me donner l'occasion de vous livrer les faits saillants de mon sixième rapport annuel, déposé le 31 mai dernier.

Le rapport de cette année se distingue des précédents. En effet, les douze mois couverts par le rapport ont fait l'objet de deux anniversaires : les 35 ans de la *Loi sur les langues officielles*, en septembre 2004, et les 35 ans du Commissariat aux langues officielles, le 1^{er} avril 2005. Pour souligner ces événements, nous avons consacré un premier volume au bilan des 35 ans de progrès au niveau de la dualité linguistique, et en avons consacré un second à la performance du gouvernement du Canada en 2004-2005 et aux activités liées au mandat du Commissariat.

En plus de survoler rapidement les deux volumes du rapport annuel, j'aimerais terminer en vous décrivant brièvement le travail que nous avons entrepris cette année, qui est déjà bien entamée.

Volume I : 35 ans de langues officielles au Canada - acquis et enjeux

Faisant suite aux travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, en 1969, a été l'une des pierres angulaires d'un vaste projet de construction sociétale, pensé à long terme et construit une brique à la fois.

Trente-cinq ans plus tard, on constate que le principe de la dualité linguistique est maintenant enchâssé au niveau juridique, mais aussi dans la constitution elle-même. Cette reconnaissance constitutionnelle a amené les gouvernements fédéraux successifs à favoriser l'égalité réelle des deux groupes linguistiques et à contribuer pleinement à faire progresser les deux langues officielles dans la société canadienne. Cet élan a d'ailleurs été repris par un nombre grandissant de gouvernements provinciaux et territoriaux.

Certes, l'histoire de la dualité linguistique au pays est pleine de détours, de redites, de luttes épiques, de rendez-vous manqués, de coups de chance, de percées spectaculaires et de tout petits pas, mais le résultat net en est un de progression réelle dans tous les secteurs. On peut voir cette situation comme un verre qui n'est encore qu'à moitié plein. Porter un regard sur 35 ans d'histoire nous rappelle que ce verre était au départ pratiquement vide et qu'avec les années, il se remplit lentement mais sûrement.

Alors, où en sommes-nous aujourd'hui? Soulignons certains progrès marquants :

- Les jeunes Canadiens et Canadiennes anglophones sont deux fois plus bilingues, leur proportion passant de sept à quatorze p. 100 comme l'indique le graphique de la page 24 du premier volume (voir l'Annexe 1). Ce qui est vraiment spectaculaire, c'est que la proportion de jeunes bilingues a augmenté de façon importante dans chacune des provinces et territoires sans exception. Cette proportion atteint maintenant 25 p. 100 à l'échelle du pays;

- Les Canadiens et les Canadiennes de partout au pays reconnaissent la valeur sociale du bilinguisme, qu'ils appuient d'ailleurs dans une proportion de près de 80 p. 100. Cet attachement aux langues officielles a d'ailleurs été confirmé plus tôt cette semaine par une étude du Centre d'information et de recherche sur le Canada qui indiquait que 79 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes verraient l'abandon du concept des deux langues officielles comme un changement négatif pour le pays.
- Les citoyens canadiens peuvent davantage compter sur une administration fédérale bilingue pour obtenir des services dans leur langue et les deux groupes linguistiques y sont d'ailleurs maintenant représentés de façon équitable;
- Un réseau d'institutions nationales formé notamment de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et du Conseil des arts du Canada soutient l'expression culturelle canadienne dans les deux langues officielles. Ce réseau nous permet de faire rayonner la personnalité canadienne aux échelles nationale et internationale dans les deux langues officielles;
- Plus qu'avant, le citoyen peut s'attendre à être entendu, compris et jugé dans la langue officielle de son choix par les tribunaux et les cours de justice;
- Les citoyens et les citoyennes en situation minoritaire jouissent maintenant d'un accès à l'instruction dans leur langue dans des écoles dont ils ont la gestion et d'un réseau d'établissements d'enseignement postsecondaire en développement qui leur permet de prendre leur place au sein de l'économie canadienne. Alors que le taux de scolarisation des minorités de langue officielle était auparavant très inférieur à celui de la majorité, cet écart est maintenant presque refermé chez la jeune génération, comme l'illustre le tableau de la page 65 de la version française et celui de la page 63 de la version anglaise (voir l'Annexe 1);
- Les citoyens canadiens ont davantage la possibilité de travailler dans leur langue au sein de l'administration fédérale;
- Plus qu'avant, les deux communautés linguistiques profitent des avantages économiques et sociaux liés à l'immigration et ces avantages sont appelés à s'étendre hors des grands centres;
- La dualité linguistique canadienne a largement contribué à la reconnaissance du Canada comme un chef de file au niveau du respect des minorités et des droits de la personne sur la scène internationale.

Malgré une progression vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques, ce projet collectif n'est pas terminé. L'apprentissage de la langue seconde partout au pays doit être soutenu davantage; la culture de la fonction publique fédérale doit véritablement intégrer l'utilisation des deux langues officielles au quotidien; et davantage de partenariats entre les gouvernements et les communautés de langue officielle en milieu minoritaire doivent être créés dans les secteurs qui touchent la vitalité de ces communautés.

Ainsi, au niveau du secteur de l'éducation dans la langue de la minorité, où beaucoup a été fait, de nombreuses communautés travaillent toujours pour acquérir des instruments essentiels à leur plein épanouissement. Une collaboration est nécessaire de la part des différents ordres de gouvernement pour élargir l'accès à l'enseignement postsecondaire et augmenter les possibilités de recherche. Des mesures doivent également être prises pour

permettre au système scolaire actuel d'accueillir une plus grande proportion de personnes ayant droit à l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le développement doit être accéléré dans les industries culturelles et les médias de langue officielle en situation minoritaire. Un meilleur soutien à ces deux secteurs leur permettrait d'aller au-delà de la précarité qui les caractérisent actuellement. La capacité de s'exprimer et de porter un regard sur elle-même reste un facteur-clé dans le développement d'une communauté minoritaire, quelle que soit son origine. C'est toute la société canadienne qui sortirait gagnante de voir ses communautés de langue officielle rayonner davantage.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs défis se profilent encore à l'horizon.

Volume II : l'année financière 2004-2005

Dans mes rapports précédents, j'ai évoqué que la mise en œuvre de la politique des langues officielles semble plafonner depuis une bonne décennie, surtout au niveau des services au public. Le bulletin de rendement des institutions fédérales, dévoilé en grande première lors de mon rapport annuel de 2004-2005, confirme ce constat. Là où il est requis, le service n'est dispensé dans les deux langues que trois fois sur quatre, un niveau semblable à celui observé par diverses études du Commissariat aux langues officielles et du Conseil du Trésor depuis plusieurs années. Il n'est pas trop fort de parler de stagnation. De plus, l'offre active de service bilingue par le personnel n'est toujours effectuée qu'une fois sur quatre.

Ces statistiques nationales cachent une réalité très asymétrique : alors que les agences fédérales réussissent généralement très bien à offrir un service de qualité dans les deux langues officielles au Québec et dans la région de la capitale nationale, nos données indiquent que dans certaines régions, le service est présent dans les deux langues moins d'une fois sur deux et l'offre active est presque inexistante. Le tableau de la page 19 du volume II est éloquent à ce sujet (voir l'Annexe 1). Vous conviendrez avec moi que le gouvernement fédéral est en mesure de faire beaucoup mieux, en autant qu'il soit prêt à envisager des changements dans la façon dont les services sont offerts actuellement.

Pour continuer à suivre la situation, un deuxième bulletin de rendement sera publié dans le cadre de mon dernier rapport annuel. Il sera donc plus facile qu'auparavant d'identifier les institutions où des progrès sont réalisés, et celles qui tardent à améliorer leurs services dans la langue de la minorité.

Une des préoccupations des citoyens et des citoyennes est bien sûr la reddition de compte et la transparence des institutions publiques. Dans ce contexte, l'évaluation de mi-parcours du *Plan d'action pour les langues officielles* me semble être un exercice des plus importants. J'espère avoir l'occasion d'en discuter avec vous à une date ultérieure, lorsque nous aurons eu l'occasion d'en terminer l'étude.

J'ai aussi souligné l'importance de clarifier la portée de la partie VII de la *Loi*, tel que prévu dans le projet de loi S-3 déposé par votre estimé collègue, Jean-Robert Gauthier, avant qu'il prenne sa retraite. Comme vous le savez, le projet de loi S-3 a été adopté en troisième

lecture jeudi dernier par la Chambre des communes. Je suis certaine que vous traiterez le projet de loi rapidement dès son retour au Sénat pour qu'il passe à l'étape de la sanction royale dès que possible.

Ceci dit, je suis heureuse de rapporter que le gouvernement a répondu avec empressement à la plupart des recommandations de mon rapport précédent, notamment la révision des politiques en matière de langues officielles par le Conseil du Trésor. Des onze recommandations formulées lors de mon rapport annuel précédent, plus des deux tiers sont appliquées au moins partiellement, ou sont en voie de l'être.

J'aimerais souligner les efforts de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada dans la révision de ses politiques en matière de langues officielles. La phase I, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2004, a été implantée avec succès. Quant à la phase II, elle est entrée en vigueur le 15 juillet 2005 et s'attaque en priorité à la langue de service. J'espère que le leadership démontré par l'Agence sur la question de la dotation impérative se reflètera dans les autres composantes de son mandat par rapport aux langues officielles, notamment les questions liées à la langue de travail dans le cadre de déménagements à l'extérieur des régions désignées bilingues, de même que les questions liées aux vérifications nécessaires pour s'assurer de l'application du règlement.

Finalement, par le projet de loi C-47, le gouvernement a agi pour maintenir les obligations linguistiques de la compagnie aérienne. Le jeudi 3 novembre dernier, la Chambre des communes a procédé à la deuxième lecture du projet de loi et l'a envoyé pour étude au Comité permanent des transports, où j'aborderai cette question demain matin. En raison du nombre élevé de plaintes que nous recevons contre Air Canada, je suis ce dossier de près.

Je suis heureuse de constater que ce projet de loi bénéficie de l'appui de tous les partis politiques. Comme vous le savez, le projet de loi C-47 a l'objectif très précis de maintenir les acquis linguistiques du public et des employés d'Air Canada. Bien qu'il ait été référé au comité des Transports, j'espère que vous pourrez vous y pencher.

Ainsi, il est important que les amendements proposés par le projet de loi C-47 énoncent clairement les obligations linguistiques des entités de Gestion ACE Aviation, de façon à éviter autant que possible des recours judiciaires visant à faire clarifier la portée des amendements législatifs et l'application de la *Loi sur les langues officielles*. En d'autres mots, il faut s'assurer que les amendements auront pour effet d'assujettir Air Canada et ses anciennes divisions, telles que Ground Handling Services et Technical Services, à l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

Conclusion : les leçons à retenir pour bâtir l'avenir

En conclusion, quand on atteint l'âge de 35 ans, on tire des leçons des années que l'on a vécues. Pour les langues officielles, j'en vois deux principales.

Premièrement, un leadership politique venant du plus haut niveau est essentiel. L'expérience des 35 dernières années démontre que les grands progrès dans le dossier des

langues officielles ont été obtenus lors de moments de fort leadership politique au niveau fédéral. À l'inverse, ces acquis s'érodent lorsque le gouvernement est moins vigilant et moins engagé à promouvoir la dualité et à soutenir en particulier les minorités linguistiques. Un leadership énergique, mais surtout soutenu, est donc nécessaire pour atteindre l'égalité de traitement des deux groupes de langue officielle.

Deuxièmement, la collaboration entre les différents ordres de gouvernement a donné des résultats remarquables, surtout lorsqu'elle faisait appel aux communautés de langue officielle en milieu minoritaire comme partenaires. Par exemple, les progrès marqués des services de santé en français n'ont été possibles que grâce à la participation de plusieurs gouvernements provinciaux au sein du Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, établi conjointement par Santé Canada et les communautés francophones en 2000. L'une des meilleures façons de faire progresser ces communautés consiste à les outiller convenablement pour qu'elles puissent gérer elles-mêmes leur développement et contribuer pleinement à la société canadienne. Les institutions que la majorité tient pour acquises – les universités, les établissements de santé et les services de garde – sont trop souvent inadéquates ou absentes dans les communautés en situation minoritaire.

Pour qu'un projet sociétal de cette envergure continue de progresser – pour que le verre soit finalement plein – la dualité linguistique comme expression originale de la diversité canadienne doit demeurer une part importante de l'image du Canada comme l'un des chefs de file des droits de la personne et du respect des minorités dans le monde.

Mon vœu pour les 35 ans de la *Loi sur les langues officielles* serait de nous voir continuer à bâtir sur cet héritage pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de profiter d'une société stable et prospère. Ce moment-ci est l'occasion idéale pour vous de jeter un regard neuf sur les résultats de la politique des langues officielles et d'actualiser les pratiques du gouvernement fédéral, afin de briser le plafonnement actuel et de mieux répondre aux besoins changeants de notre société.

Cela commence par tenir compte, dès maintenant, de l'impact des transformations gouvernementales sur la prestation des services dans les deux langues officielles. Je pense notamment à Service Canada et aux relocalisations d'institutions en région. Cette nouvelle approche du gouvernement fédéral peut représenter un risque pour les communautés de langue officielle, et plus largement pour la société canadienne. Mais il s'agit aussi d'une occasion de mettre en place de nouveaux modèles de livraison de service répondant mieux aux besoins des citoyens et des citoyennes, quelle que soit la langue officielle qu'ils utilisent. J'ai pris connaissance avec intérêt de l'initiative de la sénatrice Claudette Tardif, qui vous demande d'examiner la question des relocalisations d'institutions; peut-être voudrez-vous en profiter pour aborder cette question de façon plus large au cours des prochains mois, si cela vous est possible.

Comme vous, nous travaillons pour alimenter la réflexion et stimuler l'action dans le domaine des langues officielles. C'est pourquoi nous avons tenu cet automne trois forums de discussion sur des enjeux qui sont au cœur de la dualité linguistique canadienne.

En consultant des experts des milieux académiques, des intervenants des milieux du développement communautaire et des fonctionnaires dont le travail est lié aux langues officielles, nous avons abordé des enjeux touchant le cadre réglementaire en matière de langues officielles; les mécanismes de gouvernance paritaire entre les gouvernements et les communautés; les différents facteurs et indicateurs de la vitalité et le développement des communautés de langue officielle; les liens entre dualité linguistique et la diversité canadienne. Ces réflexions alimenteront mon dernier rapport annuel, qui sera déposé au printemps prochain.

Je vous remercie et je serai heureuse de répondre à vos questions.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P., Minister responsible
for Official Languages.

WITNESSES

Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner of Official Languages;
Johane Tremblay, Director, Legal Affairs Branch;
Carol White, Director General, Corporate Services Branch;

Louise Guertin, Director General, Policy and Communications
Branch;
Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch.

Privy Council Office:

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Branch,
Intergovernmental Affairs.

COMPARAÎT

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, ministre responsable
des langues officielles.

TÉMOINS

Commissariat aux langues officielles :

Dyane Adam, commissaire aux langues officielles;
Johane Tremblay, directrice, Direction des affaires juridiques;
Carol White, directrice générale, Direction générale des services
corporatifs;
Louise Guertin, directrice générale, Direction générale des
politiques et des communications;
Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des
enquêtes.

Bureau du Conseil privé :

Jérôme Moisan, directeur principal, Direction générale des langues
officielles, Affaires intergouvernementales.